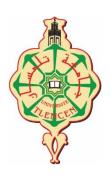
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Université Abou Bekr BELKAID – Tlemcen



Faculté de Technologie Département de Génie Civil Option : STRUCTURES

Mémoire d'obtention du Diplôme de MASTER en Génie civil Présenté par

Soufi Merzoug Hemza

Boudaoud Ahmed

Thème

Etude d'un bâtiment (R+8) en béton armé: Etude comparative (Avantprojet RPA2016/RPA99/2003)

> Présenté le 07/07/2021 Devant le jury composé de

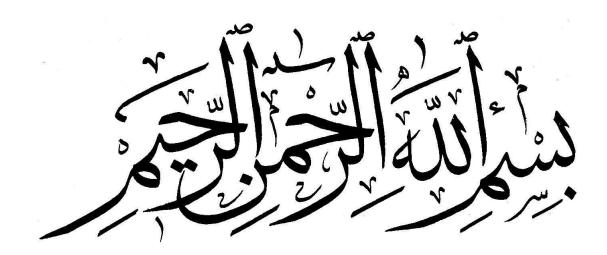
Pr ZENDAGUI. D Président

Pr MATALLAH. M Examinateur

Dr DJAFOUR. N Encadreur

Dr BENMANSOUR. N Encadreur

Année universitaire: 2020/2021



Remerciements

Tout d'abord nous remercions avant tous, dieu le tout puissant qui nous a donné la santé, le courage, la volonté et la patience pour mener à bien ce travail.

Nous voudrions remercier chaleureusement nos encadreurs Mme DJAFOUR.N et Mme BENMANSOUR.N de nous avoir pris en charge, et pour leurs disponibilités, leurs aides et leurs précieux conseils.

Nous remercions les membres de jury qui nous feront l'honneur de présider et d'examiner ce modeste travail.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à tous les enseignants du département de génie civil qui ont contribué à notre formation d'ingénieur.

Enfin, à tous ceux ou celles qui nous ont apportés leurs soutiens de loin ou de près trouvent ici, l'expression de nos vives et sincères reconnaissances.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

- Mes très chers parents pour leurs précieux soutiens, pour leurs patiences, pour leurs sourires réconfortants et pour leurs sacrifices qui m'ont permis d'atteindre cette étape dans ma vie;
 - « Que dieu me les gardes et les protège »
- ❖ Toute ma famille pour leurs soutiens tout au long de mon parcours universitaire;
- ❖ Mon binôme Boudaoud Ahmed et sa famille ;
- « Merci pour tous les efforts que tu as fait pour moi, merci pour les bons moments qu'on a partagés ensemble ».
 - * Tous mes amis.
 - ❖ Tous les étudiants de la promotion structures 2020 /2021 ;
 - En dernier, tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet de d'étude.

Soufi Merzoug Hemza

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

- ❖ Mes très chers parents pour leurs précieux soutiens, pour leurs patiences, pour leurs sourires réconfortants et pour leurs sacrifices qui m'ont permis d'atteindre cette étape dans ma vie ;
 - « Que dieu me les gardes et les protège »
- ❖ Toute ma famille pour leurs soutiens tout au long de mon parcours universitaire ;
- ❖ Mon binôme Soufi Merzoug Hemza et sa famille ;
- « Merci pour tous les efforts que tu as fait pour moi, merci pour les bons moments qu'on a partagés ensemble ».
 - * Tous mes amis.
 - ❖ Tous les étudiants de la promotion structures 2020 /2021 ;
 - En dernier, tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet de d'étude.

Boudaoud Ahmed

Résumé

Les tremblements de terre sont un phénomène naturel auquel l'Algérie est confrontée. Avec le développement de la technologie et le premier enregistrement des ondes sismiques, des règles sismiques ont émergé et n'ont pas cessé de se développer depuis. Les derniers développements des règles sismiques marquent le passage des règles parasismiques algériennes RPA 99/2003 aux règles parasismiques algériennes AP-RPA 2016. Afin de mieux estimer l'impact de ce changement, ce mémoire se concentrera sur un bâtiment construit selon les règles parasismiques algériennes RPA99/2003, qui a été repensé conformément aux règles parasismiques algériennes AP-RPA 2016. L'objectif de ce travail est de mettre en évidence les principales évolutions apportées et d'établir une comparaison entre les deux réglementations en ce qui concerne le spectre de calcul, la réponse dynamique, et les justifications de sécurité qui ont été révisées.

Mots clés: RPA99/2003 -AP-RPA 2016- Comparaison-Etude dynamique -Spectre de réponse.

Abstract

Earthquakes are a natural phenomenon that Algeria faces. With the development of technology and the first recording of seismic waves, seismic rules emerged and have not stopped developing since. The latest developments in seismic rules mark the transition from Algerian earthquake rules RPA 99/2003 to Algerian earthquake rules AP-RPA 2016. In order to better estimate the impact of this change, this thesis will focus on a building constructed according to Algerian earthquake rules RPA99 / 2003, which has been redesigned in accordance with the Algerian paraseismic rules AP-RPA 2016. The objective of this work is to highlight the main changes made and to establish a comparison between the two regulations with regard to the spectrum of calculation, dynamic response, and safety justifications that have been revised.

Keywords: RPA99 / 2003-AP-RPA 2016- Comparaison- Dynamic study-Spectrum of response.

ملخص

الزلازل ظاهرة طبيعية تواجهها الجزائر. مع تطور التكنولوجيا وأول تسجيل للموجات الزلزالية، ظهرت القواعد الزلزالية ولم تتوقف عن التطور منذ ذلك الحين. تشير آخر التطورات في قواعد الزلازل إلى الانتقال من قواعدالتطفل الجزائرية 2003 تشير آخر التطفل الجزائرية 2016. من أجل تقدير تأثير هذا التغيير بشكل أفضل ستركز هذه المقالة على مبنى تم تشييده وفقًا لقواعد التطفل الجزائرية 2003 الموف من هذا العمل أعيد تصميمها وفقًا للقواعد الجزائرية للطفيليات 2016 الهدف من هذا العمل هوتسليط الضوء على التغييرات الرئيسية التي تم إجراؤها في هذه الوثيقة وإنشاء مقارنة بين اللائحتين فيما يتعلق بطيف الحساب، الاستجابة الديناميكية، ومبررات السلامة التي تم مراجعتها.

الكلمات المفتاحية: نظام مقاومة الزلازل 2003- نظام مقاومة الزلازل 2016 - طيف الاستجابة - الدراسات الديناميكية

Table des Matières

RESUM	IE	V
ABSTR	ACT	VII
ملخص		IX
LISTE I	DES TABLEAUX	XVII
LISTE I	DES FIGURES	XX
INTRO	DUCTION GENERALE	1
CHAPI	TRE 1	3
CODE I	PARASISMIQUE ALGERIEN 99/ 2003	3
1.1 Int	troduction	3
1.2 His	storique	3
1.3 Ob	ojectifs	4
1.4 Co	nception parasismique	4
1.4.1	Choix de site	
1.4.2	Symétrie et régularité de la forme des bâtiments	5
1.4.3	Ductilité	6
1.4.4	Joints	6
1.4.5	Systèmes structuraux (contreventements)	6
1.4.6	Diaphragme	7
1.5 Cla	assifications	8
1.5.1	Classification des groupes	8
1.5.2	Classification des sites	8
1.5.3	Classification des zones sismique	9
1.5.4	Facteur de comportement :	10

1.6	Règles de calcul	13			
1.6	.1 La méthode statique équivalente	13			
1.6	.2 La méthode modale spectrale	19			
1.7	Combinaison des réponses modales	21			
1.8	Résultante des forces sismiques	21			
1.9	Effets de la torsion accidentelle	22			
1.10	Prescriptions communes aux méthodes « statique » et « dynamique »	22			
1.11	Combinaisons D'actions				
1.12	Justification de la sécurité	23			
	2.1 Justification de la résistance				
1.1	2.2 Justification de la ductilité	24			
1.1	2.3 Justification de l'équilibre d'ensemble	24			
1.1	2.4 Justification de la résistance des planchers	24			
1.1	2.5 Justification de la stabilité des fondations	24			
1.1	2.6 Justification de la largeur des joints sismiques	24			
1.1	2.7 Justification de l'effet P-Δ :	25			
1.1	2.8 Justification vis à vis des déformations	26			
1.13	Conception et vérifications	26			
1.1	3.1 Coefficients de comportement	26			
1.1	3.2 Vérification de sécurité des éléments principaux	26			
1.14	Disposition constructives	27			
1.1	4.1 Les poutres	27			
1.1	4.2 Les poteaux	29			
1.15	Conclusion	31			
CHAI	PITRE 2	33			
LES N	NOUVELLES MESURES CONTENUES DANS LE AP-PRA 2016	33			
2.1	Introduction	33			
2.2	2 Instruction importante				
2.3	Modification et éclaircissement apportée	34			

2	.3.1	Conception parasismique	34
2	.3.2	Critère de classification	35
2	.3.3	Règle de calcul	43
2.4	Coı	omparaison des spectres élastiques (RPA 99/2003 et AP-RPA 2016	50
2.5	Coi	ombinaison des réponses modales	54
2.6	со	OMBINAISONS D'ACTIONS	55
2.7	Jus	stification de la sécurité :	56
2.8	Coi	onclusion	57
CH	API7	TRE 3	59
PR	ESEN	NTATION DE L'OUVRAGE	59
3.1	Int	troduction	59
3.2	Pré	ésentation générale de l'ouvrage	59
3.3	Car	aractéristique géométrique de la structure	60
3.4	Oss	ssature et système constructif adopté	60
3	.4.1	Ossature	60
3	.4.2	Planchers	61
3	.4.3	Maçonnerie	61
3	.4.4	Revêtement	62
3	.4.5	Isolation	62
3	.4.6	Escalier	62
3	.4.7	Acrotère	62
3.5	Car	aractéristique géotechnique du sol	62
3.6	Car	aractéristique des matériaux	63
3	.6.1	Le béton	63
3.7	L'a	acier	67
3	.7.1	Module d'élasticité longitudinale de l'acier	68
3	.7.2	Contraintes limites	68
3.8	Les	es caractéristiques du béton et de l'acier utilisés	69

3.9	Soll	licitation de calcul	70
CH	APIT	TRE 4	71
PRI	E DII	MENSIONNEMENT ET DESCENTE DES CHARGES	71
4.1	Intr	oduction	71
4.2	Pré	dimensionnement des éléments non structuraux	71
4	.2.1	Plancher	71
4	.2.2	Poutrelle	72
4	.2.3	L'acrotére:	74
4.3	Pré	dimensionnement des éléments structuraux	74
4	.3.1	Les poutres	74
4	.3.2	Les poteaux	76
4.4	Les	voiles	80
4.5	Fva	luation des charges et surcharges	82
	.5.1	Plancher terrasse inaccessible :	
•	.5.2	Plancher étage courant et RDC	
	.5.3	Balcon	
	.5.4	Murs	
4.6	Cor	nclusion	88
CH	APIT	`RE 5	89
ETU	JDE	DYNAMIQUE COMPARATIVE	89
5.1	Intr	oduction	89
5.2	Obj	ectif de l'étude dynamique	89
5.3	Ana	alyse modal de la structure	89
5	.3.1	Vérification de l'analyse modale	90
5.4	Ana	alyse dynamique du bâtiment par le RPA99/2003 et l'AP-RPA2016	90
5	.4.1	Estimation des masses sismiques	90
5	.4.2	La masse selon AP- RPA 2016	91
5.5	Ana	alyse modale du bâtiment	91

5.6	Esti	nation empirique de la période fondamentale	92
5.	6.1	Selon les RPA 99/2003	92
5.	6.2	Selon le AP-RPA 2016	93
5.7	Véri	fication d'analyse modale	93
5.8	Mét	hodes de calcul sismique	96
5.	8.1	La force sismique selon le RPA 99/2003 :	96
5.	8.2	La force sismique selon AP-RPA 2016 :	107
5.9	Com	paraison des forces sismiques :	115
5.10		Comparaison de la réponse du poteau plus sollicité :	115
5.11		Justification de la sécurité	121
5.	11.1	Justification vis à vis à des déplacements	121
5.	11.2	Justification de joint sismique	124
5.	11.3	Justification de la stabilité au renversement	125
5.12		Conclusion	127
CON	JCI.II	SION GENERALE	129

Liste des Tableaux

Tableau 1-1: Classification des sites	9
Tableau 1-2: Coefficient d'accélération	10
Tableau 1-3: Structure en béton armé: valeurs du coefficient de comportement R	11
Tableau 1-4: Structure en acier: Valeurs du coefficient de comportement:	12
Tableau 1-5: Structure en maçonnerie et autre système: Valeurs du coefficient de comportement:	13
Tableau 1-6: Conditions d'application de la méthode statique équivalente	14
Tableau 1-7:Valeurs du coefficient de pondération β	15
Tableau 1-8:valeurs du coefficient CT	16
Tableau 1-9:Valeur de pénalité à retenir	19
Tableau 1-10: Valeurs de T_1 et T_2	21
Tableau 1-11:Coffrage de poutre	27
Tableau 1-12:Ferraillage longitudinal de la poutre	28
Tableau 1-13:Ferraillage transversal de la poutre	28
Le Tableau 1-14 montre les conditions minimales concernent le coffrage des poteaux	29
Tableau 1-15:Coffrage des poteaux	29
Tableau 1-16:Ferraillage longitudinal du Poteau	30
Tableau 1-17: Ferraillage transversal du Poteau	30
Tableau 2-1: Clarifications sur les changements survenus	34
Tableau 2-2: Classification du site	36
Tableau 2-3: Clarification de changement apporté	37
Tableau 2-4: Coefficient d'accélération de zones A	37
Tableau 2-5: Les valeurs des coefficients d'accélération de zones A	38
Tableau 2-6: Les valeurs des coefficient de groupe d'importance	38
Tableau 2-7: Structure en béton armé : valeurs du coefficient de comportement R	39
Tableau 2-8:Structure en acier: valeurs du coefficient de comportement R	40
Tableau 2-9:Profilés a froid: valeurs du coefficient de comportement R	40
Tableau 2-10: Structure en maçonnerie, bois et autres systèmes: Valeurs du coefficient de comportement R	41

Tableau 2-11: Conditions d'application de la méthode statique équivalente	44
Tableau 2-12: Effort tranchant a la base	45
Tableau 2-13: Periodes et coefficient de site	45
Tableau 2-14: Les valeurs de pq selon RPA2003 /RPA2016	48
Tableau 2-15: Facteur de qualité selon RPA2003/RPA2016	48
Tableau 2-16: Spectre de réponse selon RPA 2003/RPA2016	49
Tableau 2-17: Spectre rèduit	50
Tableau 2-18: Combinaisons d'actions	56
Tableau 2-19: Valeur de joint sismique	57
Tableau 3-1:Caractéristiques géométriques	60
Tableau 3-2:Caractéristique du béton.	69
Tableau 3-3:Caractéristique de l'acier.	70
Tableau 4-1:Récapitulation du pré dimensionnement des poteaux et poutres	80
Tableau 4-2: Dimensions des voiles de contreventements.	82
Tableau 4-3: charges et surcharge de terrasse inaccessible	83
Tableau 4-4: charges et surcharge d'étage courant,RDC	84
Tableau 4-5: charges et surcharges du balcon	85
Tableau 4-6: Charge permanente des murs extérieurs.	86
Tableau 4-7: Charge permanente des murs intérieurs (type1)	87
Tableau 4-8: Charge permanente des murs intérieurs (type 2)	88
Tableau 5-1:Comparaison des conditions d'analyse modale	90
Tableau 5-2: Les masses sysmiques selon RPA 2003 et le RPA 2016	91
Tableau 5-3: Participation massique modale selon le RPA 2003	95
Tableau 5-5: Choix de période	98
Tableau 5-6 : Critère de qualité	100
Tableau 5-7: Répartition des efforts sismiques sur chaque niveau de la structure avec R=5	102
Tableau 5-8: Effort tranchant à la base par la méthode statique équivalente avec R=5	102
Tableau 5-9: les parameters sismique de RPA 2003	103
Tahleau 5-10:Effort tranchant à la hace nar la méthode spectrale avec R=4	105

Tableau 5-11: La distribution de l'effort tranchant RPA 2003 avec R=4	106
Tableau 5-14: Effort tranchant à la base par les méthodes spectrale et statique	106
Tableau 5-15: nouveau distribution de l'effort trenchant	107
Tableau 5-16:Critére de qualité	109
Tableau 5-17: Les paramètres sismique de RPA	109
Tableau 5-18: effort trenchant à la base selon RPA 2016 avec R = 5.5	110
Tableau 5-19: la distribution de l'effort trenchant selon RPA2016	111
Tableau 5-20:Répartition des efforts sismiques sur chaque niveau de la structure	112
Tableau 5-21: La distribution de l'effort tranchant selonRPA2016 avec R= 4	114
Tableau 5-23:Comparaison de l'effort tranchant à la base	115
Tableau 5-24: Effort tranchant maximal	115
Tableau 5-25: Moment maximal	116
Tableau 5-26: Effort tranchant maximal	117
Tableau 5-27: Moment maximal	118
Tableau 5-28: Effort tranchant maximal	119
Tableau 5-30:Vérification de la deformation selon RPA 2003	122
Tableau5-31:Vérification de de la deformation selon RPA 2016	123

Liste des Figures

Figure 1-1 liquéfaction du sol et ses conséquences	5
Figure 1-2: la forme favorable et défavorable de la construction	5
Figure 1-3 : ductilité des structures en béton armée	6
Figure 1-4 : joint sismique pour éviter l'entrechoquement	6
Figure 1-5 : Type de contreventement	7
Figure 1-6: Transmission des charges sismiques horizontales par les diaphragmes sur les voiles	8
Figure 1-7: Facteur d'amplification dynamique	18
Figure 1-8: Largeur minimum du joint sismique	25
Figure 1-9: Présentation de l'effet P-Δ sur la structure	25
Figure 2-1:Facteur d'amplification dinamique SD pour les diffirentes sites et pour $oldsymbol{\xi}=$ $oldsymbol{5}$ %	46
Figure 2-2: spectres élastiques d'un site rocheux selon RPA 2003 et RPA 2016	51
Figure 2-3: spectres élastiques d'un site ferme selon RPA 2003 et RPA 2016	51
Figure 2-4: spectres élastiques d'un site meuble selon RPA 2003 et RPA 2016	52
Figure 2-5 : spectres élastiques d'un site trés meuble selon RPA 2003 et RPA 2016	53
Figure 2-6 Forme des spectres élastique génerale selon RPA 2003	53
Figure 2-7: Forme des spectres élastique génerale selon RPA 2016	54
Figure 3-1: Contreventement mixte portique /voile	61
Figure 3-2:Evolution de la résistance fcj en fonction de l'âge du béton	64
Figure 3-3: Evolution de la résistance du béton à la traction ftj en fonction de celle à la compression fcj	64
Figure 3-4:Diagramme parabole—rectangle des Contraintes—Déformations du béton Error! Bo	okmark not defin
Figure 3-5:Diagramme contrainte-déformation du béton à l'ELS	66
Figure 3-6:Diagramme contraintes-déformations de l'acier	69
Figure 4-1: Coupe transversal d'un plancher a corps creux	72
Figure 4-2: Coupe transversal des poutrelles	72
Figure 4-3: Dimensions d'une poutrelle	73

Figure 4-4: Dimension d'une poutrelle	73
Figure 4-5: Dimension de l'acrotére	74
Figure 4-6 : Dimensionnement des poutres	76
Figure 4-7: Section supporté par le poteau le plus sollicité	77
Figure 4-8: Coupe de voile en élévation	81
Figure 4-9:Terrasse inaccessible	83
Figure 4-10:Plancher étage courant et RDC	84
Figure 4-11: Balcon (dalle pleine).	85
Figure 4-12: Coupe transversale du mur extérieur	85
Figure 4-13: Coupe transversale des murs intérieurs (type 1)	86
Figure 4-14: Coupe transversale des murs intérieurs (type 2)	87
Figure 5-1: Modélisation de la structure	92
Figure 5-2: Disposition des voiles	94
Figure 5-3: spectre de calcule de RPA 2003 avec R= 5	103
Figure 5-4: Spectres de calcule de RPA2003 avec (R=5 et R=4)	104
Figure 5-5: spectre de calcule de RPA 2016 avec R = 5,5	110
Figure 5-6: spectre de calcule de RPA 2016 (R=5.5 et R=4)	113
Figure 5-7: Effort tranchant maximal	116
Figure 5-8: Moment maximal	117
Figure 5-9: Effort tranchant maximal	118
Figure 5-10: Moment maximal	119
Figure 5-11: Effort tranchant maximal	120

Introduction générale

Du point de vue de l'observation, la sismologie est une science ancienne, parfois décrite comme phénomène surnaturel. De nombreuses explications ont été données au sujet de la cause du tremblement de terre, et au fil du temps les Chinois ont inventé le premier sismographe qui a permis de déterminer la direction du séisme.

Après plusieurs années d'identifications de tremblements de terre et d'analyses de l'effet du séisme sur les structures et le retour d'expériences, les premières règles anti sismique ont été appliquées à l'échelle de la planète.

Les codes parasismiques sont périodiquement révisés et mis à jour en fonction de l'amélioration de la représentation des mouvements du sol, et de leurs effets sur les structures.

La première version du code parasismique algérien est le RPA-81qui a été révisé une première fois en 1983. La troisième version est le RPA88 qui a été suivie par la version RPA99 après le séisme d'Ain T'émouchent.

Malheureusement, le séisme destructeur de Boumerdes a eu lieu le 21 mai 2003 ,4 ans après l'application de RPA 99. Ces tremblements de terre ont entraîné plus de 2000 décès enregistrés et 11000 graves blessures, plus de 100000 bâtiments ont été gravement endommagés et quelque 13300 autres se sont totalement effondrés.

Tous ces résultats ont conduit à une révision partielle du RPA99 qui est devenu le RPA99 version 2003. Il est désormais reconnu et approuvé par l'état et opérationnel pour tous le secteur du bâtiment.

Les normes parasismiques algériennes continuent d'évoluer au cours du temps, et une nouvelle version est en cours. L'objectif de cette étude est de mesurer l'impact des changements observés dans, ce que nous avons appelé, l'avant-projet des règles parasismiques algériennes 2016 (AP-RPA2016) en vérifiant dans un premier temps la faisabilité de l'ouvrage, en mettant ensuite en avant les changements structuraux profonds (structure de contreventement, stabilité de l'ouvrage...) et enfin en faisant un parallèle entre les résultats obtenus. Cette étude permettra d'avoir une vision concrète

avec un cas étudié suivant les anciennes et nouvelles normes en évaluant les différents changements.

Afin d'atteindre notre objectif qui est celui d'établir une étude comparative de la conception et du dimensionnement parasismique d'un bâtiment R+8 selon le RPA99/2003 et l'AP-RPA2016, nous avons organisé notre mémoire en cinq chapitres, en plus d'une introduction et d'une conclusion.

Le premier chapitre consiste à la présentation générale du code parasismique algérien 99/2003.

-Le deuxième chapitre est consacré aux nouvelles mesures contenues dans le AP-RPA 2016 et la comparaison entre les deux versions.

-Le troisième chapitre est destiné à la présentation de l'ouvrage et les caractéristiques des matériaux

- Le quatrième chapitre donne le pré dimensionnement de la structure et la descente des charges.

-Le cinquième chapitre est consacré à l'étude dynamique comparative avec les deux versions.

Chapitre 1

Code parasismique algérien99/2003

1.1 Introduction

Bien que les séismes soient des évènements de courte durée, les dégâts qu'ils causent peuvent être dramatiques en raison de l'énergie qui est libérée.

Les préoccupations de notre milieu professionnel concernant les effets des séismes sur les constructions ont accéléré la mise au point des techniques de calcul. Maîtrisant ces techniques depuis leur apparition permettre à assurer une protection acceptable des vies humaines et des constructions vis-à-vis des effets des actions sismiques par une conception et un dimensionnement appropriés. (1)

Les règlements parasismiques définissent la méthode de l'évaluation de l'action sismique sur les bâtiments à prendre en compte dans le calcul des structures et décrivent les critères de conception et disposition technique à adopter pour permettre à ces bâtiments de résister aux secousses sismiques.

1.2 Historique

La règlementation parasismique est le document technique "DTR BC 2-48" dit "REGLES PARASISMIQUES ALGERIENNES RPA99 «. La première version a été le RPA81 qui fut suivie par le RPA81 version de 1983 après le séisme de Chlef du 10 Octobre 1980.La troisième version RPA88 a été suivie par la version RPA99. Les règles RPA99 tiennent compte des errements des séismes tels que le tremblement de terre d'Oued Djer (Algérie) en octobre 1988 et celui d'Ain Témouchent en décembre

1999 (22.12.1999). Ainsi elle introduit 4 sites de sol au lieu des 2 sites (sol meuble et sol ferme) du RPA88. Enfin le RPA99 version 2003, est en vigueur après le séisme de Boumerdes du 21 Mai 2003. (2)

Ce code a été approuvé par la commission technique permanente (CTP) lors de sa réunion du 4 décembre 1999.

1.3 Objectifs

Le présent document technique réglementaire fixe les règles de conception et de calcul des constructions dans les zones sismiques, lesquelles visent á, assurer une protection acceptable des vies humaines et des constructions, en évitent l'effondrement des éléments structuraux, et limier les dommages des éléments secondaires, ainsi d'une ductilité et d'une capacité de dissipation d'énergie pour permettre à la structure de se déformer de façon inélastique.

1.4 Conception parasismique

1.4.1 Choix de site

Pour réaliser une construction neuve ou une extension la première étape à faire est d'étudier le sol, cette étude a pour but de tenir compte des risques que pourraient causer le terrain mais également de concevoir et de dimensionner en conséquence la fondation. (3)

L'ingénieur doit suivre les instructions fournies par la réglementation auquel il évite les failles reconnue active, les sols liquéfiables ainsi que les terrains à topographie accidenté et ses effets, d'autre part, il est de préférence d'implantation des fondations sur des sols rocheux et les sols fermes (calcaire, granit, schiste, grès) qui sont bien solides.

La Figure 1-1 illustre un renversement de la structure provoqué par liquifaction du sol



Figure 1-1: Liquéfaction du sol et ses conséquences

1.4.2 Symétrie et régularité de la forme des bâtiments

En observant les dégâts occasionnés sur les bâtiments lors d'un tremblement de terre, on se rend compte que ceux qui ont une forme géométrique simple et une distribution aussi régulière que possibles des masse et des rigidités tant en plan qu'en élévation sont plus résistants. Il faut donc respecter ce principe pour construire des bâtiments capables de résister aux séismes. Toute discontinuité, tant sur le plan horizontal que sur le plan vertical, engendre une concentration des contraintes et des déformations. La Figure 1-2 montre la régularité des formes de la structure.

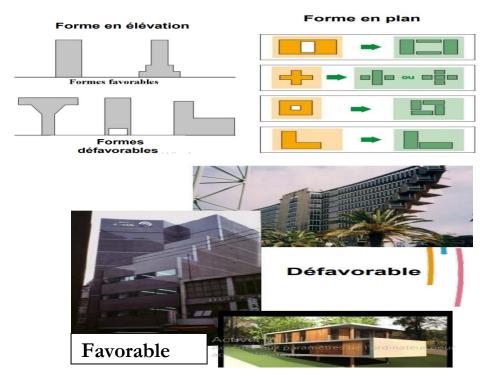


Figure 1-2: Forme favorable et défavorable de la construction

1.4.3 Ductilité

Le bâtiment et ces éléments doivent avoir une ductilité suffisante pour pouvoir dissiper une grande part de l'énergie induite par le mouvement sismique et conserver leur résistance de calcul sous déformations imposées.

La Figure 1-3 montre comment une structure peut se déformer lorsqu'elle contient une bonne ductilité.

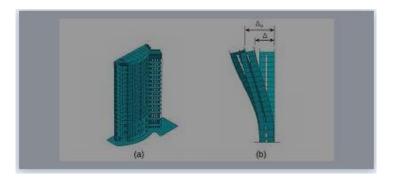


Figure 1-3: Ductilité des structures en béton armée

1.4.4 Joints

Un joint parasismique est un espace vide, séparant les bâtiments, il a pour but d'éviter l'entrechoquement.

En zone sismique, tout joint de dilatation doit être remplacé par un joint parasismique en raison de ces impératifs de non-entrechoquement.

La Figure 1-4 illustre comment un joint sismique protège l'entrechoquement entre 2 bâtiments.

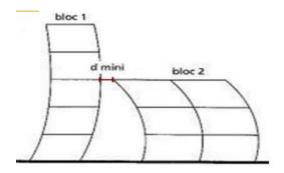


Figure 1-4: Joint sismique pour éviter l'entrechoquement

1.4.5 Systèmes structuraux (contreventements)

Les contreventements assurent une stabilité horizontale et verticale de la structure lors des secousses. Ils doivent être dimensionnés dès la naissance du projet. La

distribution des éléments structuraux et des ouvertures doit être pensée vis-à-vis de la descente de charge. Les ouvrages doivent en générale comporter des contreventements dans au moins les deux directions horizontales, ces contreventements doivent être disposés de façons á :

- Reprendre une charge verticale suffisante pour assurer leur stabilité
- Assurer une transmission directe des forces aux fondations
- Minimiser les effets de torsion

La Figure 1-5 montre un système de contreventement en X.



Figure 1-5: Type de contreventement

1.4.6 Diaphragme

On appelle diaphragme tout plan horizontal (plancher) ou incliné (versant d'une toiture) capable de transmettre les charges horizontales aux éléments verticaux de contreventement. Il assure trois fonctions principales :

- Transmettre les charges sismiques horizontales sur les éléments de contreventement vertical.
- Raidir les bâtiments à la manière d'un couvercle de boîte. Le raidissage vise à prévenir le déversement des éléments porteurs verticaux.
- Coupler les éléments verticaux de structure (uniformisation des déplacements des têtes de poteaux). (4)

La Figure 1-6 montre l'objectif d'un diaphragme sur la structure.

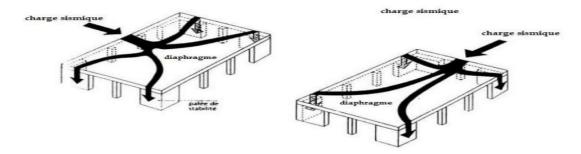


Figure 1-6: Transmission des charges sismiques horizontales par les diaphragmes sur les voiles

1.5 Classifications

1.5.1 Classification des groupes

La classification des ouvrages est composée de 04 groupes basée selon leur importance à savoir la protection des citoyens et biens publics, les infrastructures administratives, industrielles et culturelles. Ainsi tout ouvrage qui relève du domaine d'application des présentes règles doit être classé dans l'un des quatre (04) groupes définis ci-après :

- Groupe **1A**: ouvrages d'importance vitale
- Groupe **1B** : ouvrages de grande importance
- Groupe 2 : ouvrages courant ou d'importance moyenne
- Groupe 3 : ouvrages de faible importance

1.5.2 Classification des sites

Les sites sont classés en quatre (04) catégories en fonction des propriétés mécaniques des sols qui les constituent.

Le Tableau 1-1 montre les caractéristiques des sols de chaque site:

Tableau 1-1: Classification des sites

Site	Type de sol	qc(mpa)(c)	N(d)	Pl(MPa)(e)	Ep(MPa)(e)	qu(MPa)(f)	Vs(m/s)(g)
S1	Rocheux(a)	/	/	>5	>100	>10	>=800
S2	Ferme	>15	>50	>2	>20	>0.4	>=400 - <800
<i>S3</i>	Meuble	1.4 - 15	10-50	1 - 2	5 – 20	0.1 - 0.4	>=200 - <400
S4	Très meuble(b)	<1.5	<10	<1	<5	<0.1	>=100 - <200

1.5.3 Classification des zones sismique

Le territoire national est divisé en cinq (05) zones de sismicité croissante, classées comme suit:

• Zone **0** : Sismicité négligeable

• Zone 1 : Sismicité faible

• Zone 2 : Sismicité moyenne

• Zone 3 : Sismicité élevée

Le Tableau 1-2 illustre les coefficients d'accélérations de chaque site en fonction du groupe d'usage.

Tableau 1-2: Coefficient d'accélération

Groupe	Zone I	Zone IIa	Zone IIb	Zone III	Classification des ouvrages selon leur importance
1A	0.15	0.25	0.30	0.40	Ouvrages d'importance vitale : Sécurité-Hôpitaux
1B	0.12	0.20	0.25	0.30	Ouvrages de grande importance: Scolaire et Culte
2	0.10	0.15	0.20	0.25	Ouvrages courants : Habitations- Bureaux
3	0.07	0.10	0.14	0.18	Ouvrages de faible importance: Hangars

1.5.4 Facteur de comportement:

Le RPA99/2003 donne pour chaque système de contreventement un coefficient de comportement global de la structure. La valeur du coefficient est donnée suivant le système de contreventement. La plus petite valeur de R est retenue dans le cas d'utilisation de systèmes de contreventement différents dans les deux directions.

Le Tableau 1-3 illustre les valeurs du coefficient de comportement de chaque système de contreventement pour les structures en béton armée.

Tableau 1-3:Structure en béton armé: valeurs du coefficient de comportement R

Catégorie	Type de contreventement	R
1a	Portiques auto stables sans remplissage en maçonnerie rigide	5
1b	Portiques auto stables avec remplissage en maçonnerie rigide	3.5
2	Voiles porteurs	3.5
3	Noyau	3.5
4a	Mixte portiques/voiles avec interaction	5
4b	Portiques contreventés par voiles	4
5	Console verticale à masses réparties	2
6	Pendule inverse	2

Le Tableau 1-4 illustre les valeurs du facteur de comportement de chaque système de contreventement pour les structures en acier.

Tableau 1-4: Structure en acier: Valeurs du coefficient de comportement

Catégorie	Type de contreventement	R
7	Portiques auto stables ductiles	6
8	Portiques auto stables ordinaires	4
9a	Ossature contreventée par palées triangulées en X	4
9b	Ossature contreventée par palées triangulées en V	3
10a	Mixte portiques/palées triangulées en X	5
10b	Mixte portiques/palées triangulées en V	4
11	portiques en console verticale	5

Le Tableau 1-5 illustre les valeurs du facteur de comportement de chaque système de contreventement pour les structures en maçonnerie et autre.

Tableau 1-5:Structure en maçonnerie et autre système: Valeurs du coefficient de comportement.

Catégorie	Type de contreventement	R
12	Maçonnerie chainée	2.5
13	Ossature métallique contreventée par diaphragme	2
14	Ossature métallique contreventée par noyau en béton armé	3
15	Ossature métallique contreventée par voiles en béton armé	3.5
16	ossature métal avec CV mixte noyau BA et palées ou portiques métallique	4
17	Systèmes comportant des transparences (étages souples)	2

1.6 Règles de calcul

L'étude sismique a pour but de calculer les forces sismiques, ces calculs peuvent être menés par trois méthodes qui sont les suivantes :

- La méthode statique équivalente
- La méthode d'analyse modale spectrale
- La méthode d'analyse dynamique par accélérogrammes (2)

1.6.1 La méthode statique équivalente

Le principe de la méthode statique équivalente consiste à appliquer à la structure une force statique équivalente à la force sismique.

La méthode statique équivalente peut être utilisée dans les conditions suivantes :

a. La méthode statique équivalente nécessite des conditions spécifique de régularité en plan et en élévation avec des bâtiments de hauteur totale HT telle que :

- 1. HT <= 65 m en zones I et II
- 2. $HT \le 30 \text{ m}$ en zone III
- b. Le bâtiment ou bloc étudié présente une configuration irrégulière tout en respectant, outres les conditions de hauteur énoncées en (a), les conditions complémentaires suivantes :

Le Tableau 1-6 illustre les conditions d'application de la méthode statique équivalente établie par le RPA 99/2003.

Tableau 1-6: Conditions d'application de la méthode statique équivalente

Zones	Groupe 1A	Groupe 1B	Groupe 2	Groupe 3
Zone I	HT<=65m	HT<=65m	HT<=65m	HT<=65m
Zone II	Niv<=3; HT<=10m	Niv<=5; HT<=17m	Niv<=7; HT<=23m	HT<=65m
Zone III	Niv<=2; HT<=8m	Niv<=3; HT<=10m	Niv<=5; HT<=17m	Niv<=5; HT<=17m

1.6.1.1 Principe

La force dynamique qui se développe dans la structure est considéré comme une force statique fictive dont les effets sont équivalents à ceux de l'action sismique.

Cette force sismique horizontale équivalente est considérée appliquée sur les deux directions orthogonales qui sont en générale les axes principaux du plan horizontal.

Il faut noter que la réponse totale produite par la structure à partir de la méthode statique équivalente est inferieure par rapport à la réponse qui serait observée sous les effets d'un séisme majeur. Ces dépassements sont compensés par le comportement de ductilité.

1.6.1.2 Calcul de la force sismique totale

La force sismique totale V, appliquée à la base de la structure, doit être calculée selon la formule:

$$V = \frac{ADQ}{R}.W$$
 1-1

Avec:

V : Effort tranchant sismique à la base

A: Coefficient d'accélération

D : Coefficient d'amplification dynamique

R : Coefficient de comportement

W est égal à la somme des poids Wi calculées à chaque niveau i:

 $W = \sum W_i$

Avec

 $Wi = W Gi + \beta W Qi$

W Gi: poids dus aux charges permanentes

W Qi: charge d'exploitation

β: coefficient de pondération, il est donné en fonction de la durée de la charge d'exploitation qui caractérise le type de l'ouvrage. Il est représenté par le **Tableau 1-7** du RPA99/2003.

Tableau 1-7:Valeurs du coefficient de pondération β.

Cas	Type d'ouvrage	β
1	Bâtiments d'habitation, bureaux ou assimilés.	0,20
2	Bâtiments recevant du public temporairement :	0,30
	-Salles d'exposition, de sport, lieux de culte, salles de réunions avec places	
	debout.	
	-Salles de classes, restaurants, dortoirs, salles de réunions avec places assises,	0.40
3	Entrepôts, hangars.	0.50
4	Archives, bibliothèques, réservoirs et ouvrages assimilés.	1.00 0.60
5	Autres locaux non visés ci-dessus.	0.00

1.6.1.3 Estimation de la période fondamentale de la structure

La valeur de la période fondamentale (T) de la structure peut être estimée à partir de formules empiriques ou calculée par des méthodes analytiques ou numériques. La formule empirique à utiliser selon les cas est la suivante :

$$T = CThN^{3/4}$$
 1-2

h_N: hauteur mesurée en mètres à partir de la base de la structure jusqu'au dernier niveau (N).

 C_T : coefficient, fonction du système de contreventement, du type de remplissage et donné par le Tableau 1-8.

Tableau 1-8:Valeurs du coefficient C_T

Cas n°	Système de contreventement	Ст
1	Portiques auto stables en béton armé sans remplissage en	0,075
	Maçonnerie	
2	Portiques auto stables en acier sans remplissage en	0,085
	maçonnerie	
3	Portiques auto stables en béton armé ou en acier avec	0,05
	remplissage en maçonnerie	
4	Contreventement assuré partiellement ou totalement par des	0,05
	voiles en béton armé, des palées triangulées et des murs en	
	maçonnerie	

Dans les cas 3 et 4, on peut également utiliser aussi la formule :

$$T = 0.09hN/\sqrt{D}$$
 1-3

Où D est la dimension du bâtiment mesurée à sa base dans la direction de calcul considérée.

La valeur de T peut être calculée avec la formule de Rayleigh ou une version simplifiée de cette formule :

$$T = 2\pi\sqrt{(\sum_{i}^{n}Wi\delta i)/g(\sum_{i}^{n}fi\delta i)}$$
 1-4
 $T = 2\sqrt{\delta n}$ 1 1-5

fi: système de forces horizontales.

δi: flèches horizontales dues aux forces fi calculées à partir d'un modèle élastique linéaire de la structure qui prend en compte tous les éléments participant à sa rigidité.

 δ_N : flèche horizontale au sommet du bâtiment mesurée en mètres due aux forces gravitaires appliquées horizontalement.

La Valeur T calculée à partir de la formule ou de la méthode de Rayleigh ne doit pas dépasser la valeur estimée selon la formule empirique appropriée de plus de 30%.

1.6.1.4 Distribution de la résultante des forces sismiques selon la hauteur

La résultante des forces sismiques à la base V doit être répartie sur toute la hauteur de la structure selon les formules suivantes :

$$V = Ft + \sum Fi$$
 1-6

La force concentrée Ft au sommet de la structure prend en compte l'influence du mode de vibration le plus élevé. Il doit être déterminé par la formule suivante :

$$Ft = 0.07Tv$$
 1-7

Où T est la période fondamentale de la structure (en secondes). La valeur de Ft ne dépassera en aucun cas 0,25V et elle sera égale à 0 lorsque T est plus petit ou égale à 0,7 secondes.

La partie restante de V soit (V - Ft) doit être répartie sur la hauteur de la structure suivant la formule :

$$Fi = \frac{(V - Ft).Wi.hi}{\sum_{j=1}^{n} Wjhj}$$
 1-8

1.6.1.5 Distribution horizontale des forces sismiques

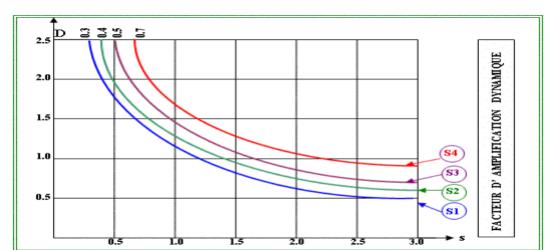
L'effort tranchant au niveau de l'étage k est donné par l'expression ci-dessous :

:
$$Vk = Ft + \sum_{i=k}^{n} Fi$$
 1-9

Dans le cas d'une structure avec des dalles de sol rigides dans le plan, elle est répartie sur l'élément de support vertical est proportionnel à sa rigidité relative.

1.6.1.6 Facteur d'amplification dynamique

Le facteur d'amplification dynamique est en fonction, du site, du facteur de correction d'amortissement et de la période (T) fondamentale de la structure. Il est calé à un palier horizontal pour les faibles périodes.



La Figure 1-7 montre les valeurs du facteur d'amplification dynamique.

Figure 1-7: Facteur d'amplification dynamique

Remarque

Les 4 formes de chaque type de site ont le même palier d'accélération. Ce palier apparait lorsque la période de la structure est comprise entre 0 et la deuxième période caractéristique de chaque site avec un amortissement $\xi = 5\%$ biensur.

$$\mathbf{D} = \begin{cases} 2.5n \\ 2.5n(T2/T)_3^2 \\ 2.5n(\frac{T2}{3})_3^2(\frac{3}{3})_3^{\frac{5}{3}} \end{cases} \qquad \text{Si} \begin{cases} 0 \le T \le T2 \\ T2 \le T \le 3s \\ T \ge 3.0s \end{cases}$$
 1-10

1.6.1.7 Facteur de qualité(Q)

Le facteur de qualité est fonction de:

- 1. La redondance et la géométrie des éléments structuraux
- 2. La régularité en plan et en élévation
- 3. La qualité du contrôle de la construction

$$Q = 1 + \sum_{1}^{5} pq$$
 1-11

Avec:

Q: Facteur de qualité

Pq: Pénalité à retenir.

Le Tableau 1-9 illustre les valeurs de pénalité établie par le RPA99/2003.

Tableau 1-9: Valeur de pénalité à retenir

Critère q	Observé	Non observé
1. Conditions minimales sur les files de CV	0	0.05
2. Redondance en plan	0	0.05
3. Régularité en plan	0	0.05
4. Régularité en élévation	0	0.05
5. Contrôle de la qualité des matériaux	0	0.05
6. Contrôle de la qualité de l'exécution	0	0.05

1.6.2 La méthode modale spectrale

1.6.2.1 Principe

La méthode modale spectrale est utilisée dans tous les cas et en particulier dans le cas où la méthode statique équivalente n'est pas permise.Par cette méthode, il est recherché pour chaque mode de vibration, le maximum des effets engendrés dans la structure par les forces sismique représentées par un spectre de réponse de calcul. Ces effets sont par la suite combinés pour obtenir la réponse de la structure.

L'action sismique est représentée par le spectre de réponse suivant :

$$\frac{S_a}{g} = \begin{cases} 1.25A \left(1 + \frac{T}{T_1} \left(2.5\eta \frac{Q}{R} - 1 \right) \right) & 0 \le T \le T_1 \\ 2.5\eta (1.25A) \left(\frac{Q}{R} \right) & T_1 \le T \le T_2 \\ 2.5\eta (1.25A) \left(\frac{Q}{R} \right) \left(\frac{T_2}{T} \right)^{2/3} & T_2 \le T \le 3.0s \\ 2.5\eta (1.25A) \left(\frac{T_2}{3} \right)^{2/3} \left(\frac{3}{T} \right)^{5/3} \left(\frac{Q}{R} \right) & T > 3.0s \\ 1-12 \end{cases}$$

Avec:

A : coefficient d'accélération de zone.

η: coefficient de correction d'amortissement.

Q : facteur de qualité.

T : période de la structure.

R : coefficient de comportement.

 η : coefficient de correction d'amortissement, donnée par la formule suivante :

$$\eta = \sqrt{\frac{7}{(2+\xi)}} \ge 0.7$$
 1-13

T1, T2: périodes caractéristiques associées à la catégorie du site.

Le Tableau 1-10 illustre les périodes caractéristiques de chaque site préconisé par les RPA 99/2003.

Tableau 1-10: Valeurs de T_1 et T_2

Site	S1	S2	S 3	S4
T1(sec)	0.15	0.15	0.15	0.15
T2(sec)	0.30	0.40	0.50	0.70

1.7 Combinaison des réponses modales

Les réponses de deux modes de vibration i et j de périodes Ti, Tj et d'amortissement ξi, ξj sont considérées comme indépendantes si le rapport r = Ti/Tj (Ti ≤Tj) vérifie:

$$r \le 10/(10\sqrt{\xi \, i\xi j}\,)1-14$$

Dans le cas où toutes les réponses modales retenues sont indépendantes les unes des autres, la réponse totale est donnée par

$$E = \pm \sum_{i=1}^{k} E i^2 \qquad 1-15$$

E: effet de l'action sismique considéré

Ei : valeur modale de E selon le mode « i »

k : nombre de modes retenus.

Dans le cas où deux réponses modales ne sont pas indépendantes ; E1et E2 par exemple, la réponse totale est donnée par

$$\sqrt{(E1+(E2)+\sum_{i=3}^{k}Ei^2)}$$
 1-16

1.8 Résultante des forces sismiques

L'une des premières vérifications préconisées par le RPA99/2003 est relative à la résultante des forces sismiques. En effet la résultante des forces sismiques à la base Vt obtenue par combinaison des valeurs modales ne doit pas être inférieure à 80% de la

Chapitre1: code parasismique algérienne 99 version 2003

résultante des forces sismiques déterminée par la méthode statique équivalente V pour

une valeur de la période fondamentale donnée par la formule empirique appropriée.

Si Vt < 0.8 V1-17

Il faudra augmenter tous les paramètres de la réponse (forces, déplacements,

moments,...) dans le rapport :

r = 0.8V/Vt1-18

1.9 Effets de la torsion accidentelle

En plus de l'excentricité, une analyse tridimensionnelle est nécessaire selon les

calculs théoriques, l'excentricité accidentelle (supplémentaire) est égale à \pm 0,05 L, (L

est la taille du sol perpendiculaire à la direction de l'action du séisme) doit être

appliqué au niveau du sol et dans toutes les directions envisagées.

1.10 Prescriptions communes aux méthodes « statique» et

«dynamique»

Le moment de renversement causé par le séisme doit être calculé par rapport au

niveau de contact avec la fondation du sol. Le calcul du moment de stabilisation doit

tenir compte du fait que Le poids du bâtiment, le poids de la fondation et le poids du

remblai.

L'influence de la composante verticale de l'action sismique doit être considérée

dans le calcul des porte-à-faux de portée 1,50m, dans la zone sismique III.À cette zone,

en plus d'une force descendante suffisante, une force sismique minimum ascendante

nette.

 $Fv = 0.5 \times A \times wp$ 1-19

Avec:

Wp: le poids de la poutre en porte-à-faux

A: Coefficient de zone sismique

22

Le déplacement horizontal de chaque niveau "k" de la structure est calculé comme suit :

$$\delta k = R \delta e k$$
 1-20

δek : déplacement dû aux forces sismiques Fi (compris l'effet de torsion)

R : coefficient de comportement

Le déplacement relatif au niveau "k" par rapport au niveau "k-1" est égal à:

$$\Delta k = \delta k - \delta k - 1$$
 1-21

1.11 Combinaisons D'actions

Les combinaisons d'actions à considérer pour la détermination des sollicitations et des déformations de calcul sont :

$$\bullet G + Q + E$$
 1-22

•
$$0.8 G \pm E$$

Pour Les poteaux dans les ossatures auto stables, la combinaison G + Q + E est remplacée par la combinaison suivante:

•
$$G + Q + 1.2 E$$
 1-24

Avec:

G : charges permanentes

Q : charges d'exploitation non pondérées

E : action du séisme représentée par ses composantes horizontales

1.12 Justification de la sécurité

1.12.1 Justification de la résistance

Tous les éléments de structure, leurs assemblages et les éléments non structurels doivent répondre à la condition de résistance suivante :

$$Sd \leq Rd$$

Sd: sollicitation agissante de calcul résultant des combinaisons définies ci-dessus, incluant éventuellement les effets du 2° ordre.

Rd: sollicitation résistante de calcul de l'élément, calculée en fonction des propriétés du matériau constitutif.

1.12.2 Justification de la ductilité

Si toutes les dispositions constructives relatives aux matériaux et éléments de structure définis dans les sections correspondantes du présent règlement sont appliquées, il est réputé de satisfaire aux exigences minimales de ductilité.

1.12.3 Justification de l'équilibre d'ensemble

Cette condition d'équilibre fait référence à la stabilité globale du bâtiment ou de la structure, qui est affectée par le renversement ou le glissement en raison de la contrainte générée par la combinaison des actions ci-dessus.

1.12.4 Justification de la résistance des planchers

La capacité du plancher doit permettre la transmission de l'influence des forces sismiques de conception aux éléments de support verticaux.

1.12.5 Justification de la stabilité des fondations

Afin de prouver la stabilité de la fondation, il est nécessaire de se référer aux dispositions et exigences de (fondation et ouvrages de soutènement).

1.12.6 Justification de la largeur des joints sismiques

Deux blocs voisins doivent être séparés par des joints sismiques dont la largeur minimale dmin satisfait la condition suivante :

$$dmin = 15mm + (\delta 1 + \delta 2) mm \geq 40mm \qquad 1-25$$

 $\delta 1$ et $\delta 2$: déplacements maximaux des deux blocs, calculés selon 1-20 et 1-21 au niveau du sommet du bloc le moins élevé incluant les composantes dues à la torsion et éventuellement celles dues à la rotation des fondations.

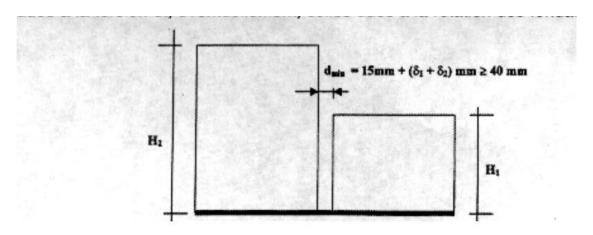


Figure 1-8: Largeur minimale du joint sismique

1.12.7 Justification de l'effet $P-\Delta$:

Les effets de l'effet P- Δ peuvent être négligés dans le cas des bâtiments si la condition suivante est satisfaite et à tous les niveaux :

$$\Theta = \frac{p_k \cdot \Delta_k}{V_k \cdot h_k} \le 0.10$$
 1-26

Pk : poids totale de la structure et des charges d'exploitation associées au-dessus du niveau "k"

 V_k : Effort tranchant de l'étage au niveau "k"

 $\Delta_{\mathbf{k}}$: Déplacement relatif du niveau "k" par rapport au niveau "k-1"

hk: Hauteur d étage"

La Figure 1-9 montre l'effet P-Δ entre les différents niveaux d'étages.

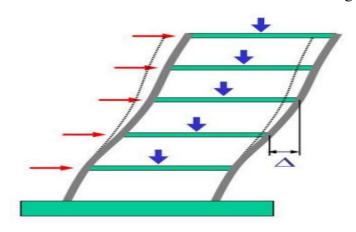


Figure 1-9: Présentation de l'effet P- Δ sur la structure

Si $0.10 < \theta \le 0.20$ les effets P- Δ peuvent être pris en compte de manière approximative en amplifiant les effets de l'action sismique calculés au moyen d'une analyse élastique du 1° ordre par le facteur $1/(1-\theta_k)$.

Si $\theta > 0.20$ la structure est potentiellement instable et doit être redimensionnée.

1.12.8 Justification vis à vis les déformations :

Le RPA99/2003 exige de vérifier que les déplacements entre les niveaux ne dépassent pas 1% de la hauteur d'étage. Le déplacement horizontal à chaque niveau "k" de la structure est calculé comme suit :

 δ_{κ} =R δ ek 1-27

Avec

 $\Delta = 0.01$ he et représente le déplacement relatif admissible.

he : représente la hauteur de l'étage.

δek : Déplacement horizontal dû aux forces sismiques Fi (y compris l'effet de torsion).

Le déplacement relatif au niveau "k" par rapport au niveau "k-1" est égal à $\Delta \mathbf{k} = \delta \kappa - \delta \kappa$ _1

1.13 Conception et vérifications

1.13.1 Coefficients de comportement

En l'absence d'une méthode scientifiquement déterminée pour obtenir une valeur plus précise reconnue par l'expérience, les valeurs du coefficient de comportement R à considérer sont présentées dans les tableaux : Tableau 1-3, Tableau 1-4 et Tableau 1-5

1.13.2 Vérification de sécurité des éléments principaux

Les combinaisons de calcul sont des combinaisons accidentelles telles que données précédemment.

Les diagrammes contraintes déformations à considérer sont ceux des règles algériennes (C.B.A).

On vérifie que les sollicitations accidentelles agissantes sont inférieures ou égales aux sollicitations résistantes en prenant en compte les coefficients de sécurité partiels suivants :

Acier : γs=1

• Béton : γ b= 1,15

La résistance de calcul fbu du béton est:

$$fbu = \frac{0.85fcj}{\gamma b}$$
 1-28

Les vérifications à effectuer sont les vérifications de C.B.A, mais les termes doivent être modifiés et en tenant compte des vérifications complémentaires ou de remplacement prescrites par les paragraphes suivants.

1.14 Disposition constructives

Les dispositions constructives proposées en matière de conceptions d'ouvrages (les matériaux, formes, dimensions, fondations, superstructures, éléments non structuraux) ont été établies en tenant compte du savoir-faire et des pratiques courantes constatées en Algérie dans la réalisation des ouvrages. Elles peuvent, dans certains cas, concerner directement la stabilité de l'ouvrage, mais elles visent également, pour certaines, l'amélioration du comportement de l'ouvrage vis-à-vis de l'aléa fontis.

Les règles données ci-après sont principalement applicables aux bâtiments. Des sections minimales d'armatures sont prescrites pour éviter une rupture fragile ou de larges fissures ou encore pour résister à des efforts, non pris en compte dans les calculs, provenant d'actions gênées.

1.14.1 Les poutres

Le Tableau 1-11 montre les conditions minimales pour coffrer une poutre.

Tableau 1-11:Coffrage de poutre

Coffrage	b≥20 h≥ 30 $\frac{h}{b}$ ≤ 4.0 bmax≥ 1.5 h + b 1
----------	--

B: la largeur de poutre

H1: la longueur du poteau

B1: la largeur du Poteau

H: la hauteur de la poutre

Le Tableau 1-12 et le Tableau 1-13 montrent les conditions minimales apportées au ferraillage longitudinal et transversal.

Tableau 1-12:Ferraillage longitudinal de la poutre.

Pourcentage de ferraillage	Le pourcentage minimal de ferraillage est de 0.5% en toute la
minimal	longueur de la section
Pourcentage du ferraillage	Le pourcentage maximal est de 4% en zone courante et de 5%
maximal	en zone de recouvrement
Espacement maximum des	10 cm entre deux cadres
barres	
Espacement minimale des	Trois cadres par nœud
barres	

Tableau 1-13:Ferraillage transversal de la poutre.

Pourcentage de ferraillage minimal	At=0.003.s.b
Espacement minimale des	Dans la zone nodale si les armatures comprimées sont
barres	nécessaires : minimum de $(h/4,1200_i)^{\frac{h}{4}}$ 120)
	En dehors de la zone nodale $S \le \frac{h}{2}$
Valeur de diamètre 💋 des	La pus petit diamètre des armatures utilisé et dans le cas
armatures longitudinale	d'une section en travée avec armature comprimé c'est le
	diamètre les plus petit des armatures

At: section des armatures longitudinales.

1.14.2 Les poteaux

Le Tableau 1-14 montre les conditions minimales concernant le coffrage des poteaux.

Tableau 1-14: Coffrage des poteaux.

Coffrage	Minimum $(b_1,h_1) \ge 25$ cm pour les zones I et II	
	Minimum $(b_1,h_1) \ge 30cm$ pour les zones IIb et III	
	$Minimum (b_1,h_1) \ge \frac{he}{20}$	
	1/4 < b1/h1 < 4	
	Pour les poteaux circulaire : d≥ 25 pour zones I	
	D≥ 30 <i>pour</i> zone IIa	
	d≥ 35 <i>pour</i> zone IIb, III et d ≥ $he/15$	

B1:la hauteur de la poutre

H1 :la largeur de la poutre

B:la largeur du Poteau

H:la longueur du Poteau

Le Tableau 1-15 et Tableau 1-16 illustre les conditions minimales pour ferrailler les poteaux.

Tableau 1-15: Ferraillage longitudinal du Poteau

Pourcentage de ferraillage	0.7% en zone I	
minimal	0.8% en zone II a	
	0.9% en zone IIb et III	
	Le diamètre minimal est 12 mm	
Pourcentage du ferraillage	4% en zone nodale	
maximal	6% en zone de recouvrement	
Distance entre barres	25cm en zone I et II	
verticale	20 cm en zone IIb et III	
Longueur minimale des	400 en zone I et II a	
recouvrements	50Ø IIb et III	

Tableau 1-16: Ferraillage transversal du Poteau

Section d'armature transversale	At/t= $\frac{Pa.Vu}{h1.fe}$ Vu : l'effort tranchant de calcule h1 : hauteur totale de la section fe: contrainte limite élastique de l'acier d'armature		
	pa: coefficient correcteur t: l'espacement entre armature transversale		
t: l'espacement entre	La zone nodale	La zone courante	
armature transversale	t≤ $Min(\emptyset1,15cm)en$ zone I et II t≤ Min 10 IIb et III	t'≤ 15 Ø1 zone I et II t'≤Min(b1/2, h1/2,10Ø1) IIb et III	
Quantité d'armature minimale	$\begin{array}{ll} \text{Si } \lambda_g \geq 5: & 0.3\% \\ \\ \text{si } \lambda_g \leq 3 & 0.8\% \\ \\ \text{si } 3 \leq \lambda_g < 5 \text{ interpoler entre les valeurs limites précédentes} \end{array}$		

Avec

 $\lambda_{g:}$ élancement des poteaux

t:espacement entre armatures

1.15 Conclusion

La règlementation parasismique 99/2003 est actuellement en vigueur en Algérie pour les constructions neuves. Elle fixe les niveaux de protection requis par wilaya (définie dans le zonage sismique national) et par type de bâtiment. Les règles définissent également les modalités de calcul et de dimensionnement des différents organes de structure de construction.

Cette réglementation parasismique est toujours en révision en matière de conception et de réalisation d'ouvrages capables de résister aux effondrements au vu des constations faites durant tous les séismes qui nous ont frappés et marqués (5) et aussi nécessite une amélioration qui consiste à corriger les défaillances observées par les propositions et recommandations théorique et pratique. Dans le chapitre suivant nous allons présenter les différents changements relevés dans l'AP-RPA2016.

Chapitre 2

Les nouvelles mesures contenues dans le AP-RPA 2016

2.1 Introduction

A travers les séismes qui ont frappé les différentes régions du pays, il s'est avéré que la réglementation parasismique algérienne RPA 99/2003, composée par un ensemble de conception et de calcul, est toujours en révision pour bien protéger les constructions de certains désordres dus à ces catastrophes naturelles, cela est dû à une mauvaise application, manque d'interprétation et absence de certains critères techniques.

En conséquence, cette réglementation doit être constamment révisée, actualisée et éclaircie sur certains articles qui peuvent aider les différents intervenants, tels que les bureaux d'étude, les maîtres d'ouvrages, les laboratoires et les ingénieurs du CTC dans la conception et la réalisation des ouvrages. (5)

L'AP-2016 qui a été conçue et élaborée à travers une critique basée sur des recherches théoriques et pratiques et la comparaison avec d'autres réglementations internationales a été adoptée pour pallier ces insuffisances.

2.2 Instruction importante

Les présentes règles de conception préconisent que l'action du vent soit prise en considération dans le calcul et le dimensionnement de tout système structural puisque celle-ci est plus défavorable que les combinaisons qui incluent l'action du séisme.

En outre cette recommandation satisfait, en particulier, les constructions implantées au sud du pays vu que le vent est plus dominant qu'un autre phénomène naturel.

2.3 Modification et éclaircissement apportée

2.3.1 Conception parasismique

Tous les paramètres de la conception parasismique contenus dans le RPA 99/2003 ont été reproduits dans l'AP-RPA 2016, à l'exception de quelques changements apportés aux critères se rapportant à la reconnaissance et l'étude du sol et l'isolation sismique à la base.

2.3.1.1 Reconnaissance et étude de sol

Le Tableau 2-1montre les changements éventuels concernant l'étude de sol des constructions en fonction de la surface totale de plancher, de la hauteur et de la zone sismique.

Tableau 2-1: Clarifications sur les changements survenus(6)

Ancien critère	Nouveau critère
Exception faite pour les	Exception faite pour les
constructions en R+2 au maximum ou	constructions en R+1 au maximum ou
11m de hauteur moyenne-(type maison	8m de hauteur moyenne (type maison
individuelle ou bâtiment assimilé dont	d'habitation individuelle dont la surface
la surface totale des planchers n'excède	totale des planchers n'excède pas
pas 400m ²) Les reconnaissances et	$300m^2$)
études de sol sont obligatoires pour les	Les reconnaissances et études de
ouvrages d'importance moyenne ou	sol sont obligatoires pour les ouvrages
plus, implantés en zones de sismicité	d'importance moyenne ou plus (groupe
moyenne à élevée.	d'usage 2et 3) implantés en zones de
	sismicité moyenne à élevée.

2.3.1.2 Isolation sismique à la base.

L'AP-RPA 2016 donne, dans une annexe informative, une recommandation portant les indications utiles permettant de guider le concepteur dans le processus d'analyse et vérification spécifique aux ouvrages à isolation sismique à la base.

2.3.2 Critère de classification

2.3.2.1 Classification des groupes

La classification des ouvrages est identique à celle du RPA99/ 2003 composée de 04 groupes basée selon leur importance à savoir la protection des citoyens et biens publics, les infrastructures administratives, industrielles et culturelles.

2.3.2.2 Classification des sites

Les sites sont classés en quatre (04) catégories en fonction des propriétés mécaniques des sols, à base de 30 m de profondeur, qui les constituent, sauf en présence d'un terrain rocheux. Ci-joint le Tableau 2-2 relatif à la classification des sites contenant les valeurs des vitesses d'ondes de cisaillement et les valeurs moyennes harmoniques d'autres résultats d'essais (pénétromètre statique, SPT, pression mètre...) et dont la majorité des valeurs ont été modifiés.

Tableau 2-2: Classification du site

Site	Description	q c̄(mpa)(c)	$\overline{N}(\mathbf{d})$	Pl (MPa)(e)	Fp(MPa)(e)	cu (MPa)(f)	Vs (m/s)(g)
S1	Rocheux(a)	/	/	>5	>100	/	>=760
S2	Ferme	>15	>50	2-5	20-100	>100	360 - 760
<i>S3</i>	Meuble	1.5 – 15	10 – 50	1 - 2	5 – 20	50 - 100	180 – 360
S4	Très meuble ou présence de 3m au moins d'argile molle (b)	<1.5	<10	<1	<5	<50	<180

Concernant les conditions de site nécessitant des investigations approfondies, on remarque que sur le Tableau 2-3 relatif à la clarification de changement apporté par les points suivants ont été modifiées.

Tableau 2-3: Clarification des changements apportés

Conditions avant	Conditions après
Présence d'argile très plastique (indice	Présence d'argile très plastique (indice
de plasticité IP >75) sur une épaisseur	de plasticité IP >75) sur une épaisseur
de plus de 6 m.	de plus de 7 m.
Présence sur une épaisseur de plus de 30	Présence sur une épaisseur de plus de 36
m d'une couche d'argile molle à	m d'une couche d'argile molle à
moyennement raide (qC = 1.5 à 5 MPA,	moyennement raide (qC = 1.5 à 5 MPA,
pl = 0.5 à 2 MPA, EP = 5 à 25 MPA,	pl = 0.5 à 2 MPA, EP = 5 à 25 MPA,
qU = 0.1 à 0.4 MPA)	qU = 0.1 à 0.4 MPA)

2.3.2.3 Classification des zones sismiques.

Le territoire national est divisé en cinq (05) zones de sismicité croissante. La zone 0 qui présente des séismes de faibles magnitudes, les calculs de stabilité sont basés uniquement sur les effets du vent, afin de compenser les sollicitations sismiques.

Le Tableau 2-4 relatif au coefficient d'accélération a été modifié globalement.

Tableau 2-4: Coefficient d'accélération de zones A

Groupe	Zone I	Zone IIa	Zone IIb	Zone III	Classification des ouvrages selon leur importance
1A	0.14	0.21	0.35	0.49	Ouvrages d'importance vitale : Sécurité-Hôpitaux
1B	0.12	0.18	0.30	0.42	Ouvrages de grande importance: Scolaire et Culte
2	0.1	0.15	0.25	0.35	Ouvrages courants : Habitations- Bureaux
3	0.08	0.12	0.20	0.28	Ouvrages de faible importance: Hangars

On a rempli le Tableau 2-4 en multipliant les valeurs des coefficients d'accélération de zones (Tableau 2-5) par les valeurs des coefficients d'importance (Tableau 2-6).

Tableau 2-5: Les valeurs des coefficients d'accélération de zones A

Zone	I	IIa	IIb	III
A	0.10	0.15	0.25	0.35

Tableau 2-6: Les valeurs des coefficients du groupe d'importance

Groupe d'importance	1A	1B	2	3
I	1.40	1.20	1	0.8

2.3.2.4 Facteur de comportement

L'AP-RPA 16 donne pour chaque système de contreventement un coefficient de comportement global de la structure évalué.

Il faut noter que les tableaux relatifs au facteur de comportement R dont les structures (béton armé, acier, maçonnerie, profilé à froid et bois) ont été modifiées en majorité.

Ci-joint les tableaux: Tableau 2-7, Tableau 2-8, Tableau 2-9 et Tableau 2-10

Tableau 2-7: Structure en béton armé: valeurs du coefficient de comportement R

Catégorie	Type de contreventement	R
<u>A</u>	<u>Béton armé</u>	-
1	Portiques auto stables sans maçonnerie de remplissage	4.5
2	Portiques auto stables avec maçonnerie de remplissage	3.5
3	Voiles porteurs	4
4	Noyau	3.5
5	Mixte portiques/voiles avec interaction	5.5
6	Portiques contreventés par voiles	
7	Console verticale à masses réparties	3
8	Pendule inverse	2.5

Tableau 2-8:Structure en acier: valeurs du coefficient de comportement R

Catégorie	Type de contreventement	R	
<u>B</u>	<u>Acier</u>		
9	Portiques auto stables ductiles	6	
10	Portiques auto stables ordinaires	4	
11a	Ossature contreventée par palées triangulées en X	4	
11b	Ossature contreventée par palées triangulées en V	3	
12a	Ossature contreventée par cadres ductiles et palées en X	5	
12b	Ossature contreventée par cadres ductiles et palées en V		
13	portiques en console verticale	2.5	

Tableau 2-9: Profilés formé à froid: valeurs du coefficient de comportement R

Catégorie	Type de contreventement	R
<u>C</u>	<u>Profilés a froid (P.A.F)</u>	
14	Systèmes de contreventement en panneaux en PAF	2
15	Systèmes de contreventement en PAF en diagonales tendues	1.5

Tableau 2-10:Structure en maçonnerie, bois et autres systèmes: Valeurs du coefficient de comportement R

Catégorie	Type de contreventement	R
D	<u>Maçonnerie</u>	
16	Maçonnerie porteuse chainée	3
<u>E</u>	Bois	
17	Consoles ; poutres à joints cantilever	1.5
18	Poutres, Arcs à2 ou 3 articulation, Treillis assemblée par connecteurs à dents	2.5
19	Murs à ossatures et diaphragmes collées, assemblées entre eux par clous Ou boulons, Treillis avec assemblage boulonnées ou brochées, Ossature avec remplissage non porteur	2.5
20	portique hyperstatique avec assemblages boulonnées ou brochées, Treillis avec assemblage cloués	2.5
<u>F</u>	<u>Autres systèmes</u>	
21	Ossature métallique contreventée par diaphragme	2.5
22	Ossature métallique contreventée par noyau en béton armé	3
23	Ossature métallique contreventée par voiles en béton armé	4
24	ossature métal avec CV mixte noyau BA et palées ou portiques métallique	5
25	Systèmes comportant des transparences (étages souples)	2

Ce coefficient de comportement R est en fonction de système de contreventement, la valeur de R pour les différents systèmes structuraux tient compte de leur fiabilité et

de leur capacité de dissipation de l'énergie et en fonction de la nature des matériaux

constructifs et des capacités de déformation des éléments structuraux.

Il a été constaté que pour les systèmes 1et 2 dans le cas ou le rez de chaussée est

au niveau de la programmation ou de la conception initial destiné à un usage

commercial ou autres systèmes avec des densité de cloisonnement moindres et des

hauteurs plus élevés aux niveaux supérieurs, créant des étages souples il est demandé à

utiliser un contreventement assuré par des voiles disposés dans les deux directions

orthogonales.

En outre il a été remarqué que les systèmes à ossature ou de murs ou mixtes dont

les éléments verticaux sont bien distribués en plan peuvent être considéré comme

offrant une rigidité de torsion, donc sont classées dans les systèmes autre qu'n noyau.

Ainsi les systèmes 9 à 10 supposent des remplissages d'ossature en élément légers

compatibles avec les systèmes constructifs.

Les systèmes de contreventement comportant des murs ou voiles en béton armé

(système 3 à 7 du **Tableau 2-7**), il ya lieu d'utiliser un coefficient de comportement

R', avec:

R'=RKw

R'/Q≥1.5

Kw est un coefficient en fonction de leur élancement moyen, du mode de rupture

prédominant des murs associés au contreventement (cisaillement, flexion, mixte)

 $K_{w=}(1+\alpha_0)/3$

 $\alpha_{0}=\sum hwi/\sum lwi$

hwi: hauteur de mur i

lwi: langueur de la section de mur i

 $0.5 \le K_w \le 1$

Devrait également considérer le système de contreventement mixte (système 5),

lorsque de la moitié des efforts latéraux sont supportés par les portiques ductiles, on

prend $K_{w=1}$.

42

2.3.3 Règle de calcul

La nouvelle réglementation parasismique recommande les mêmes méthodes de calculs précédentes dont certains critères ont été changés. Elles sont énumérées cidessous:

- -la méthode statique équivalente
- -la méthode d'analyse spectrale
- -la méthode d'analyse dynamique

2.3.3.1 La méthode statique équivalente

Pour utiliser cette méthode il faut respecter les conditions de régularité en plan et en élévation avec des bâtiments de hauteur totale HT telle que :

- 1. HT <= 65 m en zones I et II a
- 2. HT <= 32 m en zone II b et III

REMARQUE

Pour les structures régulières nous remarquons que les critères adoptés dans ce présent règlement AP-RPA 2016 sont les même que celles adoptée dans le RPA99/2003.

Le bâtiment ou bloc étudié présente une configuration irrégulière tout en respectant, outres les conditions de hauteur énoncées, les conditions complémentaires suivantes :

Voir le Tableau 2-11qui donne les conditions d'application de la méthode statique équivalente.

Tableau 2-11: Conditions d'application de la méthode statique équivalente

Zones	Groupe 1A	Groupe 1B	Groupe 2	Groupe 3
Zone I	HT<=65m	HT<=65m	HT<=65m	HT<=65m
ZoneII a	Niv<=3; HT<=11m	Niv<=5; HT<=17m	Niv<=7; HT<=23m	HT<=65m
Zone III	Niv<=2; HT<=8m	Niv<=3; HT<=11m	Niv<=5; HT<=17m	Niv<=5; HT<=17m

REMARQUE

Pour les structures irrégulières il ya un léger changement sur la condition d'application de la méthode statique équivalente, la zone II a été divisée en deux zones A et B.

En outre une norme donnée a été établie dans deux zones, Zone IIb et Zone III.

La formule de calcul pour extraire la valeur de la force sismique préconisée par l'AP-RPA 2016 a été légèrement modifiée par rapport à celle prévu dans le RPA99/2003.

Expérimentalement la méthode statique équivalente s'est avérée imprécise par rapport à la méthode modale spectrale.

Le Tableau 2-12 montre la différence entre les deux formules préconisée par le RPA99/2003 et le AP-RPA 2016.

Tableau 2-12: Effort tranchant à la base

Ancienne formule	Nouvelle formule
$V=\frac{A.D.Q}{R}W$ 2-1	$V=0.7\frac{A.I.S.D.Q}{R}W$ 2-2

L'effort tranchant à la base est basé sur le mode fondamental qui est prépondérant, par ailleurs ce mode n'offre que 60% à 90% de la masse de la structure, soit une moyenne de 70%, d'où le coefficient réducteur de 0,7.

a. Coefficient d'accélération de zone (A)

Le coefficient d'accélération de zone dépend de la zone sismique et du groupe d'usage du bâtiment. Les valeurs de ce coefficient ont été légèrement modifiées (voir le Tableau 2-4).

b. Coefficient de site (S)

Ce coefficient varie de 1 à 3 en fonction des catégories de site. De même on constate que le Tableau 2-13 relatif aux périodes caractéristiques associées à la catégorie de site a été modifié globalement.

Tableau 2-13: Périodes et coefficient de site

Site	S	T1	Т2	Т3
S1	1	0.15	0.3	2.0
S2	1.10	0.15	0.45	2.0
S3	1.20	0.20	0.60	2.0
S4	1.30	0.20	0.80	2.0

Remarque : on a constaté que les valeurs des périodes caractéristiques de chaque type de sol ont été modifiées et augmentées avec l'ajout d'une nouvelle période T3 et d'un coefficient de site (S).

c. Coefficient d'amplification dynamique

La Figure 2-3 représente le facteur d'amplification dynamique (SD) en fonction de la période caractéristique de chaque type du sol.

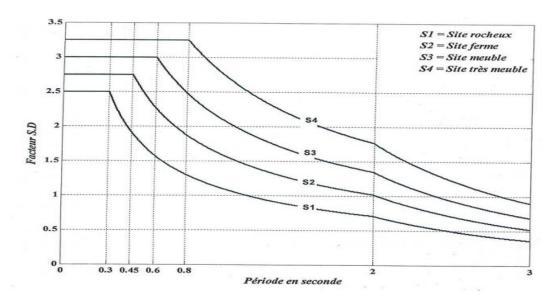


Figure 2-3:Facteur d'amplification dynamique SD pour les différents sites et pour ξ=5%

Remarque

On a constaté qu'il y'a eu des changements de forme des spectres de chaque type de sol.

Chaque site a son propre palier d'accélération contrairement au RPA99/2003 où les 4 sites ont le même palier d'accélération. Ces changements sont du à l'ajout du coefficient de site (S).

$$D = \begin{cases} 2.5n \\ 2.5n(\frac{T2}{T}) \\ 2.5n(\frac{T2T3}{T^2}) \end{cases} \text{ Si } \begin{cases} 0 \le T \le T2 \\ T2 \le T \le T3 \\ T \ge T3 \end{cases}$$
 2-1

Le spectre dépend de la période caractéristique du site, de la période fondamentale de la structure et du coefficient de correction.

d. Poids totale de la structure (W)

Le poids total de la structure est égal à la somme des poids Wi calculés à chaque niveau i.

$$W = \Sigma Wi$$
 2-2

Avec:

$$Wi = W Gi + \beta W Qi \quad 2-3$$

W Gi : poids dus aux charges permanentes et à celles des éventuelles solidaires de la structure.

W Qi: charges d'exploitations

 β : coefficient de pondération, il est donné en fonction de la durée de la charge d'exploitation qui caractérise le type de l'ouvrage tel que définie.

e. Facteur de comportement (R)

Le facteur de comportement **R** a été défini dans le Tableau 2-7, Tableau 2-8, Tableau 2-9 et le Tableau 2-10 en avant.

f. Coefficient d'importance

Le coefficient d'importance est donné dans le Tableau 2-6 suivant le groupe d'importance considéré.

g. Facteur de qualité (Q)

Le facteur de qualité dépend de :

- La redondance et de la géométrie des éléments qui la constitué
- La régularité en plan et en élévation

Il est à signaler que l'AP-RPA2016 n'a pas pris en compte les critères 5 et 6 à savoir le contrôle de la qualité des matériaux et le contrôle de la qualité de l'exécution.

Les Tableau 2-14 et Tableau 2-15 donnent successivement les valeurs de pénalité Pq selon RPA99/2003 et AP-RPA 2016 et les formules de calcul du facteur de qualité.

Tableau 2-14: Les valeurs de Pq selon RPA99/2003 / AP-RPA2016

	Pq			
	Ancienne valeur		Nouve	elle valeur
Critère q	Observe	N/observé	observé	N/observé
Condition minimale sur les files de contreventement	0	0.05	0	0.10
Redondance en plan	0	0.05	0	0.10
Régularité en plan	0	0.05	0	0.10
Régularité en élévation	0	0.05	0	0.10
Contrôle de la qualité des matériaux	0	0.05	/	/
Contrôle de la qualité de l'exécution	0	0.10	/	/

Tableau 2-15: Facteur de qualité selon RPA99/2003/AP-RPA2016

ancienne formule	nouvelle formule		
$\mathbf{Q} = 1 + \sum_{1}^{6} Pq$	$Q = 1 + \sum_{1}^{4} Pq$		

2.3.3.2 Méthode dynamique spectrale

a. Principe

Représenter les effets des actions sismiques par un spectre de réponse ou spectre de réponse en accélération.

b. Spectre de réponse élastique

Le spectre de réponse élastique est une courbe représentant l'accélération maximale induite par les vibrations sismiques en fonction de la période propre d'un oscillateur harmonique simple (pendule, ressort,...) et de son amortissement critique, comme le montre le Tableau 2-16.

Tableau 2-16: Spectre de réponse selon RPA 99/2003/AP-RPA 2016

Ancienne formule			Nouvelle formule		
2-4					
	$\left(1.25A\left(1+\frac{T}{T_1}\left(2.5\eta\frac{Q}{R}-1\right)\right)\right)$	$0 \le T \le T_1$	$AIS[1+\frac{1}{n}(2.5n-1)]0 < 1$	2-5 T < T1	
$\frac{S_a}{g} = \langle$	$2.5\eta(1.25A) \left(\frac{Q}{R}\right)$ $2.5\eta(1.25A) \left(\frac{Q}{R}\right) \left(\frac{T_2}{T}\right)^{2/3}$ $2.5\eta(1.25A) \left(\frac{T_2}{R}\right)^{2/3} \left(\frac{3}{T}\right)^{5/3} \left(\frac{Q}{R}\right)$	$T_1 \le T \le T_2$	$2 _{Se} _{Se} _{2.5 \eta AIS} _{T1 < T < T}$		
		$T_2 \le T \le 3.0s$	2 12		
	$2.5\eta(1.25A) \left(\frac{T_2}{3}\right)^{2/3} \left(\frac{3}{T}\right)^{3/3} \left(\frac{Q}{R}\right)$	T > 3.0s	S (T ²)		

 $\frac{Se}{g}$: Spectre élastique normalisé par rapport à la valeur de la pesanteur.

A: coefficient d'accélération de zone.

 η : coefficient de correction d'amortissement.

T : période de vibration d'un système linéaire à un seul DDL

S: coefficient de site

η: coefficient de correction d'amortissement, donné par la formule suivante :

$$\eta = \sqrt{\frac{7}{(2+\xi)}} \ge 0.7 \tag{2-6}$$

T1, T2: périodes caractéristiques associées à la catégorie du site.

T3: valeur définissant le début de déplacement spectrale constant.

c. Spectre de réponse réduit

Pour éviter une analyse non linéaire, la capacité d'une structure à dissiper l'énergie par son comportement ductile effectue une analyse élastique basée sur un spectre de réponse réduit selon le Tableau 2-17 ci-dessous: (6)

Tableau 2-17:Spectre réduit

Spectre de réponse réduit
$$2-7$$

$$\frac{Se}{g} \begin{cases}
AIS\left(\frac{2}{3} + \frac{T}{T1}\left(\frac{2.5 n Q}{R} - \frac{2}{3}\right)\right) & 0 < T < T1 \\
\frac{2.5 \eta AISQ}{R} & T1 < T < T2 \\
\frac{2.5 \eta AISQ}{R}\left(\frac{T2}{T}\right) & T2 < T < T3 \\
\frac{2.5 \eta AISQ}{R}\left(\frac{T2T3}{T^2}\right) & T3 > T \le 3s
\end{cases}$$

 $\frac{Se}{g}$: Accélération spectrale normalisée par rapport à l'accélération de la pesanteur g

R : coefficient de comportement de la structure

Sachant que le facteur de qualité n'existe pas dans les formules puisque les redondances et les irrégularités en plan et en élévation sont prises en charge par ce modèle dynamique(6)

2.4 Comparaison des spectres élastiques (RPA 99/2003 et AP-RPA 2016

> Site rocheux

La Figure 2-4 présente les spectres élastiques généraux (divisé par le coefficient d'accélération A) pour un site rocheux selon RPA99/2003 et le AP-RPA 2016.

Avec:

$$R = 1$$
 $Q = 1.2$ $\xi = 7\%$

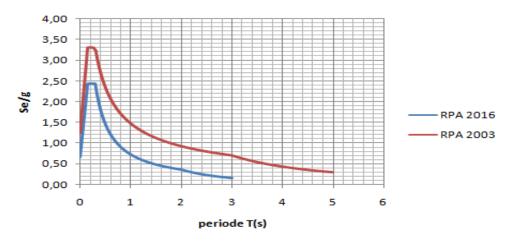


Figure 2-4: spectres élastiques d'un site rocheux selon RPA 99/2003 et AP-RPA 2016

> Site ferme

La Figure2-5 illustre les spectres élastiques généraux pour un site ferme selon RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016.

Avec:

$$Q=1.2 \hspace{1cm} \xi=7 \hspace{1cm} \% \hspace{1cm} R{=}1$$

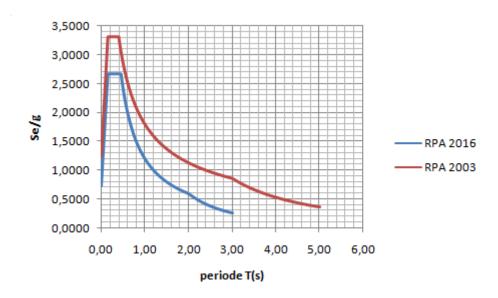


Figure2-5: spectres élastiques d'un site ferme selon RPA99/2003 et AP-RPA 2016

> Site meuble

La Figure 2-6 illustre les spectres élastiques généraux pour un site meuble selon RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016.

Avec:

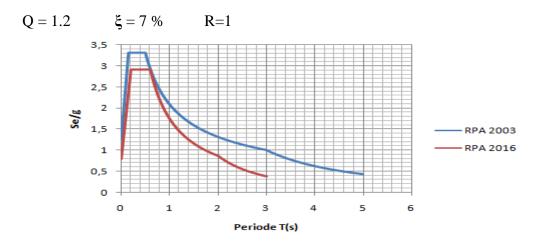


Figure 2-6: spectres élastiques d'un site meuble selon RPA 99/2003 et AP-RPA 2016

> Site très meuble

La Figure 2-7 illustre les spectres élastiques généraux pour un site très meuble selon RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016.

Avec:

$$Q = 1.2, \xi = 7 \%$$
 R=1

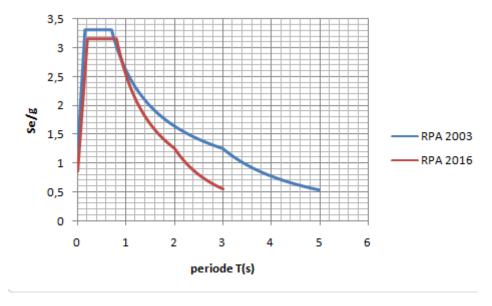


Figure 2-7 : Spectres élastiques d'un site très meuble selon RPA 99/2003 et AP-RPA 2016

La Figure 2-8 illustre les différentes formes des spectres élastiques d'une manière générale selon RPA 99/2003.

R=1Q = 1.2 $\xi = 7 \%$ 4,0000 3,5000 3,0000 2,5000 Se/g 2,0000 (site ferme 1,5000 site meuble 1,0000 site très meuble 0,5000 0,0000 periode T (s)

Figure 2-8 : Forme des spectres élastique générale selon RPA99/ 2003

La Figure 2-9 illustre les différentes formes des spectres élastiques d'une manière générale selon AP-RPA 2016.

Avec:

Avec:

$$R=1$$
 $Q=1.2$ $\xi=7$ %

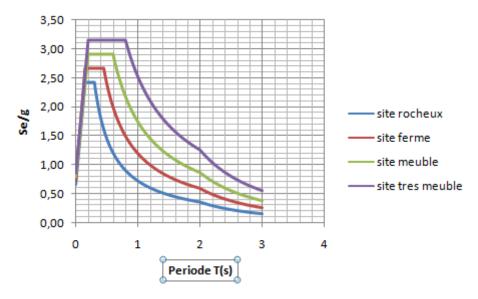


Figure 2-9:Forme des spectres élastique générale selon RPA 2016

REMARQUE:

Les différents changements qui ont été apportées sont résumés par les points suivants:

La valeur de la réponse de chaque site du sol entre les deux règlementations a été bien modifiée.

Nous avons vu que les valeurs de réponses de l'AP-RPA 2016 ont été réduites par rapport au RPA 99/2003.

En outre chaque site a son propre palier d'accélération contrairement au RPA 99/2003. Lorsque les 4 sites ont eu le même palier d'accélération, ces changement du a l'ajout du coefficient de site (S) et aussi les ajustements des valeurs de coefficient d'accélération et la formule de spectre que ce soit (élastique ou réduit).

2.5 Combinaison des réponses modales

Les réponses de deux modes de vibration i et j de périodes Ti, Tj et d'amortissement ξ i, ξ j sont considérées comme indépendantes si les valeurs des périodes sont différentes de 10%.

Dans le cas où toutes les réponses modales retenues sont indépendantes les unes des autres, la réponse totale est donnée par $E = \pm \sum_{i=1}^{k} Ei^2$

E: effet de l'action sismique considéré

Ei : valeur modale de E selon le mode « i »

K: nombre de modes retenus

Dans le cas où deux réponses modales ne sont pas indépendantes la réponse totale est donnée par

$$E=\pm\sqrt{\textstyle\sum_{i=1}^k.\textstyle\sum_{j=1}^k EirijEj}$$

Avec le facteur de corrélation :

$$rij = \frac{8\xi^2 (1 + \rho ij)\rho ij^{3/2}}{(1 - \rho ij^2)^2 + 4\xi^2 \rho ij(1 + \rho ij^2)^2}$$

ξij: Valeur unique de pourcentage d'amortissement critique retenue pour tous les modes considérés.

2.6 COMBINAISONS D'ACTIONS

Les combinaisons d'actions à considérer pour la détermination des sollicitations et des déformations de calcul figurent sur le Tableau 2-18 avec des modifications pour les poteaux dans les ossatures auto stables.

Tableau 2-18: Combinaisons d'actions

Les combinaisons d'actions du RPA99 /	Les combinaisons d'actions de l'AP-		
2003	RPA 2016		
• G + Q +E (a)	• $G + Q \pm E$ (a)		
• 0.8 G ±E (b)	• 0.8 G ±E (b)		
Pour les poteaux dans les ossatures auto	Pour les poteaux dans les ossatures auto		
stables, la combinaison (a) est remplacée	stables, la combinaison (a) est remplacée		
par la combinaison suivante:	par la combinaison suivante:		
• G + Q + 1.2 E	• $G + Q \pm 1.3 E$		

Avec:

G: charges permanentes

Q : charges d'exploitation non pondérées

E : action du séisme représentée par ses composantes horizontales

2.7 Justification de la sécurité :

Remarque:

Tous les paramètres de la justification de la sécurité contenus dans le RPA 99/2003 ont été reproduits dans l'AP-RPA 2016, à l'exception de quelques changements apportés:

Afin d'obtenir une stabilité au renversement de chaque bâtiment doit être vérifiée de la stabilité au renversement par rapport à ces fondations. Le moment de renversement au niveau des fondations est égal à la somme des forces latérales à chaque niveau multiplié par la hauteur de chacune d'entre elles, depuis le niveau de fondation. Le coefficient de sécurité du renversement doit être au minimum de 1,75.Le moment stabilisant doit être déterminée à partir des charges verticales qui sont considérées pour la détermination de la force sismique latérale. Le moment stabilisant doit être calculé à partir de ces fondations, par rapport au bord extrême.

Concernant la justification de la largeur des joints sismiques il faut que deux blocs voisins doivent être séparés par des joints sismiques dont la largeur minimale dmin satisfait la condition montrée dans le Tableau 2-19.

Tableau 2-19: Valeur de joint sismique

La distance de joint sismique				
Ancienne formule (RPA99/v2003) Nouvelle formule (AP-RPA2016)				
d min = 15mm + $(S_1 + S_2)$ mm \gg 40 mm	$d \min = \sqrt{\left(S_1^2 + S_2^2\right)} mm \gg 40 mm$			

 S_1 et S_2 : Déplacement maximum des deux blocs au niveau du sommet du bloc le moins élevé incluant les composantes dues à la torsion et éventuellement celles dus à la torsion des fondations.

Pour la justification des déplacements inter étage, les déplacements relatifs latéraux d'un étage par rapport aux étages qui lui sont adjacents, ne doivent pas dépasser 1.50% de la hauteur de l'étage à moins qu'il ne puisse être prouvé qu'un plus grand déplacement relatif peut être toléré.

$$\delta \kappa = \frac{R}{Q} \times \delta e \kappa$$

$$\Delta k = \delta \kappa - \delta \kappa_{-1} \le 0.015 h_k$$

Avec:

δeκ : déplacement élastique dus à la force sismique

R: coefficient de comportement

Q : coefficient de qualité

2.8 Conclusion

Après étude et examen de ce nouveau règlement parasismique, on a constaté que ce dernier nous a aidé à bien comprendre les différentes comparaisons tout en donnant une révision des règles parasismiques dans le but de réduire la vulnérabilité des bâtiments vis-à-vis des événements sismiques modérés, ces modifications sont basées par une nouvelle recommandation pour le choix définitif du site.

Les dispositions constructives, en particulier les systèmes de contreventement pour ajuster leur coefficient de comportement R, autrement dit une amélioration de leur ductilité, c'est une note très importante puisque la plupart des effondrements sont dus essentiellement au manque d'estimation de ce coefficient quant à la dernière modification, il y'a eu un léger changement des critères de calculs.

Chapitre 3

Présentation de l'ouvrage

3.1 Introduction

Toute réalisation d'un ouvrage structuré en béton armée a pour but de garantir la stabilité et la résistance de la structure d'une part et d'autre part réduire le cout global de la dépense. Pour que ces exigences soient remplies une étude doit être faite pour établir les caractéristiques des matériaux utilisés, les dimensions des différentes structures porteuses.

Dans ce chapitre, nous allons présenter le bâtiment choisi afin de réaliser une étude comparative entre les règles parasismiques algériennes 99/version 2003 et l'avant-projet des règles parasismiques algériennes version 2016 (AP-RPA). Nous tenons à préciser que ce bâtiment a déjà été étudié dans le cadre d'un projet de fin d'étude soutenu en 2020.

3.2 Présentation générale de l'ouvrage

Le projet consiste à faire une étude d'un immeuble qui, contient d'un réez de chaussée plus huit étages (R+8). Cette structure est destinée à un usage d'habitation elle est implantée à Boudjlida, wilaya de Tlemcen, qui est une zone de faible sismicité « zone I » d'après le règlement parasismique Algérien (AP-RPA 2016).

3.3 Caractéristique géométrique de la structure

Le bâtiment présent les dimensions données par le Tableau 3-1, les différents plans de notre structure sont en annexes.

Tableau 3-1: Caractéristiques géométriques

Hauteur totale du bâtiment	27.54m
Longueur totale du bâtiment	31.60m
Largeur totale du bâtiment	17.20m
Hauteur de RDC	3.06m
Hauteur des étages courant	3.06m

3.4 Ossature et système constructif adopté

3.4.1 Ossature

Le contreventement est assuré par les éléments structuraux qui concourent à la résistance et la stabilité de la construction contre les actions horizontales telle que le séisme et le vent. On utilise pour cela un système de contreventement mixte portique/voile.

Dans ce cas les charges horizontales sont reprises conjointement par les voiles et les portiques proportionnellement à leurs rigidités relatives ainsi que les sollicitations résultant de leurs interactions à tous les niveaux. Les portiques doivent reprendre au moins 25% de l'effort tranchant d'étage. Les voiles doivent reprendre au plus 20% des sollicitations dues aux charges verticales. La Figure 3-1 montre un exemple d'une structure contreventée en structure mixte voile /portique.

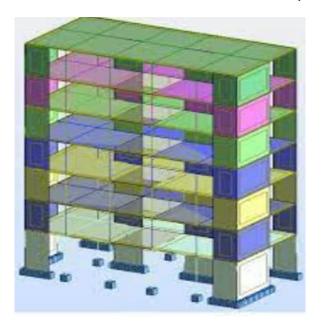


Figure 3-1: Contreventement mixte portique /voile

3.4.2 Planchers

Nous avons utilisé deux types de plancher :

- Plancher corps creux : pour le RDC et les étages courants
- Dalle pleine : pour les balcons.

3.4.3 Maçonnerie

Elles sont réalisées en brique creuse selon deux types:

Murs extérieurs : Les murs extérieurs sont réalisés en doubles cloisons de briques creuses, ils sont composés de :

- ❖ Brique creuse de 15 cm.
- ❖ Lame d'air de 5 cm.
- ❖ Brique creuse de 10 cm.

Murs intérieurs : Nous avons deux types de murs intérieurs :

- ❖ Type1: sont réalisés en simple cloison en brique creuse de 10 cm d'épaisseur.
- ❖ Type2: sont réalisés en simple cloison en brique creuse de 20 cm d'épaisseur.

3.4.4 Revêtement

Le revêtement du bâtiment est constitué par :

- ❖ Enduit en plâtre pour les plafonds.
- * Enduit en ciment pour les murs extérieurs et intérieurs.
- * Revêtement en carrelage pour les planchers et les escaliers
- * Revêtement par étanchéité multicouche pour le plancher terrasse.

3.4.5 Isolation

On distingue deux types d'isolation dans notre projet:

L'isolation acoustique est assurée par le vide de corps creux et la masse du plancher. L'isolation thermique est assurée par les couches de liège pour le plancher terrasse.

Au niveau de murs extérieurs l'isolation est assurée par le vide d'air entre les deux parois.

3.4.6 Escalier

Le bâtiment est composé d'une cage d'escalier réalisé en béton armé coulé sur place. On a un seul type d'escalier composé d'un palier et d'une paillasse

3.4.7 Acrotère

Pour cette structure, la terrasse est inaccessible et entourée d'un acrotère en béton armé d'une hauteur de 60 cm et 10 cm d'épaisseur.

3.5 Caractéristique géotechnique du sol

Selon le rapport géotechnique, l'ouvrage appartient au groupe d'usage 2(ouvrage d'importance moyenne).

La contrainte admissible du sol σ =2.2 bar

Le site est considéré comme un site ferme (S2)

3.6 Caractéristique des matériaux

3.6.1 Le béton

Le béton est un mélange de granulats, de ciment, d'eau et éventuellement de produits d'addition (les adjuvants).

C'est le matériau de construction le plus utilisé au monde, que ce soit en bâtiment ou en travaux publics.

Le rôle fondamental du béton dans une structure est de reprendre les efforts de compression qui se développent.

3.6.1.1 Résistance caractéristique à la compression

La valeur de la résistance à la compression du béton fcj à 28 jours est déterminée par l'essai de compression axiale sur des éprouvettes normalisées de 16 cm de diamètre et 32 cm de hauteur.

Si $fc_{28} \le 40 \text{ MPA}$

$$\begin{cases}
fcj = \frac{j}{4.76 + 0.83j} fc28 & si j < 28 \\
fcj = 1.1 fc28 & si j > 28
\end{cases}$$

S »i fc28≥ 40MPA

$$fcj = \frac{j}{1.40 + 0.95j} fc28$$
 $si j < 28$
$$fcj = fc28$$
 $si j > 28$

Pour notre bâtiment on prend fc28=25 MPA

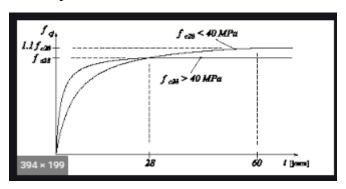


Figure 3-2:Evolution de la résistance fcj en fonction de l'âge du béton

3.6.1.2 Resistance caractéristique à la traction

La résistance caractéristique à la traction du béton à j jours, notée f_{tj} , est conventionnellement définie par les relations :

$$f_{tj} = 0.6 + 0.06 f_{cj}$$
 si fc28 $\leq 60 \text{Mpa}$.
 $f_{tj} = 0.275 (f_{cj})^{2/3}$ si fc28 $\geq 60 \text{Mpa}$.

Pour : $fc28 = 25 \text{ MPa} \rightarrow ft28 = 2,1 \text{ MPa}$

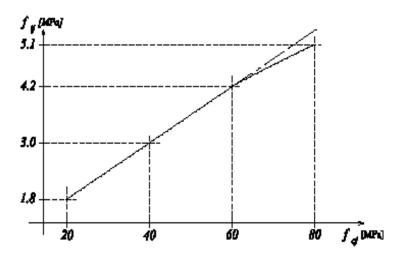


Figure 3-3: Evolution de la résistance du béton à la traction ftj en fonction de celle à la compression fcj

3.6.1.3 Les états limites

Un état limite est un état pour lequel une condition requise d'une construction (ou d'un de ses éléments) est strictement satisfaite et cesserait de l'être en cas de variation défavorable des actions appliquées.

Il y a deux états limites :

Etat limite ultime:

C'est un état qui correspond à la capacité portante maximale de la structure, son dépassement va entraîner, la rupture locale ou globale, la perte d'équilibre statique ou dynamique et l'instabilité de forme.

Etat limite de service :

C'est un état qui est associé à l'aptitude et à la mise en service, ils sont donc liés aux conditions d'exploitation et à la durabilité recherchée pour l'ouvrage.

3.6.1.4 Contraintes limites

• Etat limite ultime:

Le diagramme qui peut être utilisé dans tous les cas et le diagramme de calcul dit le diagramme « Parabole-Rectangle »

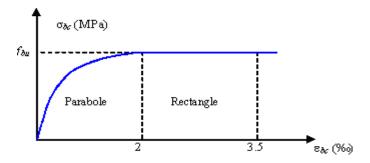


Figure 3-4: Diagramme parabole rectangle des Contraintes Déformations du béton

$$f_{\text{bu}} = \frac{0.85 \times f_{c28}}{\theta \times \gamma_b}$$

Avec:

fbu: Contrainte ultime du béton en compression.

 γ_b : Coefficient de sécurité du béton.

$$\gamma_b = \begin{cases}
1,5 \text{ pour les combinaisons normales.} \\
1,15 \text{ pour les combinaisons accidentelles.}
\end{cases}$$

 θ : Coefficient qui dépend de la durée d'application du chargement.

$$\theta = \begin{cases} 1 & \text{si : la durée } > 24 \text{ h} \\ 0.9 & \text{si : la durée } < 24 \text{ h} \\ 0.85 & \text{si : la durée } < 1 \text{ h} \\ \text{Etat limite de service} \end{cases}$$

On suppose que le diagramme parabole rectangle reste dans le domaine élastique linéaire.

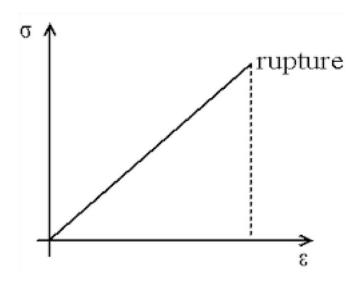


Figure 3-5: Diagramme contrainte-déformation du béton à l'ELS

La contrainte limite de service en compression du béton est limitée par :

$$\sigma_{bc} < \overline{\sigma_{bc}}$$

Avec :
$$\overline{\sigma_{bc}} = 0.6 \times f_{c28} = 0.6 \times 25 = 15 \text{ MPa}$$

• Contrainte limite de cisaillement:

$$\tau u = \frac{v_u}{b_{0.d}}$$

Vu: L'effort tranchant ultime.

b0: Largeur de la section.

d: Hauteur utile.

τυ \leq min $(\frac{0.2.fc28}{\gamma b}; 5Mpa) = 3,33 Mpa <math>\rightarrow$ si la fissuration est peu préjudiciable.

3.6.1.5 Déformation longitudinale

a. Module de déformation longitudinale instantané Eij:

Sous les contraintes normales d'une durée d'application inférieure à 24h. On admet à défaut de mesures, il est égal à :

Eij =
$$11000\sqrt[3]{fcj}$$
 = $11000\sqrt[3]{25}$ = $32164,20$ MPa

b. Module de déformation longitudinale différé Evj:

Sous des chargements de longue durée, le module de déformation longitudinale différé qui permet de calculer la déformation finale du béton, il est égal à :

Evj =
$$3700\sqrt[3]{fc28}$$
 = $3700\sqrt[3]{25}$ = 10818,87 MPa

3.6.1.6 Déformation transversale

On appelle coefficient de poisson ϑ le rapport de la déformation transversale à la déformation longitudinale.

- $\vartheta = 0$ pour un calcul des sollicitations à l'Etat Limite Ultime(ELU).
- $\vartheta = 0.2$ pour un calcul de déformations à l'Etat Limite Service(ELS).

3.7 L'acier

Un acier est un alliage métallique constitué principalement de fer et de carbone en faible pourcentage (comprises entre 0,02 % et 2 % en masse pour le carbone).

Les armatures en acier ont pour objectif de supporter les efforts de traction dans les pièces fléchies et tendues. La quantité des armatures est calculée de façon à assurer la résistance aux charges déterminées. Les armatures d'acier utilisées dans le béton armé sont fabriquées en barres laminées à chaud et en fils étirés à froids.

Les aciers utilisés pour le ferraillage des éléments de la structure sont de trois types.

a) Les ronds lisses (R.L):

- Fe E 215 MPa
- Fe E 235 MPa

b) Les hautes adhérences (H.A):

- Fe E 400 MPa
- Fe E 500 MPa

c) Les treillis soudés (T.S):

- Treillis soudés de maille 150 x 150 mm² avec $\Phi = 5$ mm
- Treillis soudés de maille 200 x 200 mm² avec $\Phi = 6$ mm

3.7.1 Module d'élasticité longitudinale de l'acier

D'après BAEL91 (A.2.2, 1), le module d'élasticité longitudinal de l'acier est pris égal à $ES = 200000 \, MPa$.

3.7.2 Contraintes limites

• L'état limite ultime :

A l'état limite ultime (ELU) on a:

$$\sigma_s = \frac{f_e}{\gamma_s} \left\{ \begin{array}{l} \text{Barre lisse} : \sigma_s = 186.96 \text{ [MPa]}. \\ \text{Barre H. A} : \sigma_s = 347.83 \text{ [MPa]}. \end{array} \right.$$

Avec

 γ_s = 1.15 : Combinaisons courantes.

 γ_s = 1 : Combinaisons accidentelles.

• L'état limite service

A l'état limite de service (ELS) on a les cas suivants :

- Cas de fissuration peut préjudiciable $\sigma_{st} \leq \frac{f_e}{\gamma_s}$
- ***** Cas de fissuration préjudiciable : $\sigma_{st} = min\left(\frac{2}{3}f_e; 110\sqrt{\eta * f_{tj}}\right)$
- * Cas de fissuration considérée très préjudiciable:

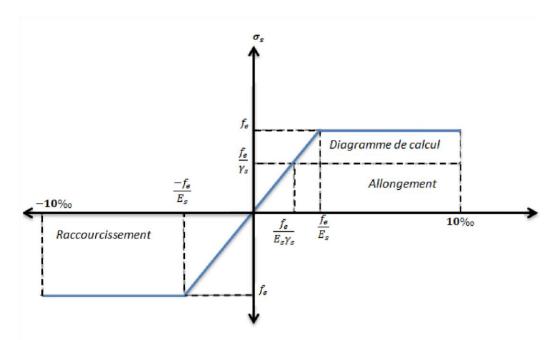
$$\sigma_{st} = min\left(\frac{1}{2}f_e; 90\sqrt{\eta * f_{tj}}\right)$$

Avec:

 η : Coefficient de fissuration

 $\eta = 1 \rightarrow \text{pour les ronds lisses (R.L)}$

 $\eta = 1.6 \rightarrow \text{pour les hautes adhérences (H.A)}$



La Figure 3-6 présente le diagramme de contrainte déformation pour l'acier.

Figure 3-6:Diagramme contraintes-déformations de l'acier

3.8 Les caractéristiques du béton et de l'acier utilisés

Le Tableau 3-2 et le Tableau 3-3 ci-dessous résument les caractéristiques des matériaux utilisés dans ce projet :

Tableau	3-2. Cara	ctéristiques	du héton
Tableau	J=4. Car a	cierismunes	uu beton.

Caractéristiques mécaniques	Symbole	Valeur (MPa)
La résistance du béton à la compression à 28 jours	fc28	25
La résistance du béton à la traction à 28 jours	ft28	2.1
Le module d'élasticité différé	Evj	10818.865
Le module d'élasticité instantané	Eij	32164.195
Contrainte à ELU	fbc	14.17
Contrainte à ELS	$\sigma b\overline{c}$	15

Tableau 3-3: Caractéristique de l'acier.

Ту	pe d'acier	Symbole	Fe (MPa)
Transversales Rond lisse		RL	235
Longitudinales Haute adhérence		HA	400
Tre	illis soudé	TS	520

3.9 Sollicitation de calcul

• L'état limite ultime :

On utilise la relation suivante :

$$1,35 G + 1,5 Q$$

• L'état limite de service :

On utilise la relation suivante :

$$G + Q$$

S'il y a intervention des efforts horizontaux dus au séisme, les règles parasismiques Algériennes ont prévu des combinaisons d'action suivantes :

$$\checkmark$$
 G + Q ± E

✓
$$G + Q \pm 1,3 E$$

Avec:

G: la charge permanant.

Q: la charge d'exploitation.

E : effort de séisme.

Chapitre 4

Pré dimensionnement et descente des charges

4.1 Introduction

Le but de près dimensionnement est de prés-calculer des sections transversales des différents élément de résistance dans la structure qui seront effectuées conformément aux édition CBA 93 et AP- RPA 2016 son objectif est de trouver le meilleur compromis entre cout et sécurité .Apres avoir après avoir déterminé les différentes épaisseur et la surface provoqué pour chaque élément porteur, la charge (poids propre et la surcharge) et application la règle de dégression une fois que les contraintes dans la section dangereuse sont déterminées, des calculs précis seront effectués.

4.2 Pré dimensionnement des éléments non structuraux

4.2.1 Plancher

Il s'agit d'un ensemble d'élément horizontaux dans une structure de bâtiment conçue pour résister aux charges et aux surcharges et les transmettent aux éléments porteurs tout en assurant des fonctions confortables (comme l'isolation thermique).

Dans ce bâtiment on utilise des planchers à corps creux.

Selon BAEL (article B.6.8.4.2.4), l'épaisseur ht du plancher doit être vérifiée la condition de flèche suivante:

$$h_t \ge \frac{l_{max}}{22.5} \qquad 4-1$$

Avec:

Lmax: La portée maximale d'une poutrelle, entre nues d'appui

Lmax= 3, 70 m

$$h_t \ge \frac{370}{22.5} = 16,44 \ cm \qquad 4-2$$

Donc on adoptera des planchers à corps creux de (16 + 5) = 21 cm.

- \rightarrow Hauteur de corps creux = 16 cm.
- \rightarrow Hauteur de la dalle de compression = 5 cm.

Dans La Figure 4-1 nous montre les différentes materiaux qui constitue un plancher à corp creux.

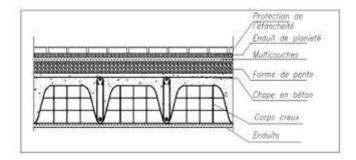


Figure 4-1: Coupe transversal d'un plancher a corps creux

4.2.2 Poutrelle

La poutrelle est une petite poutre en béton armé sa section transversal est en T.

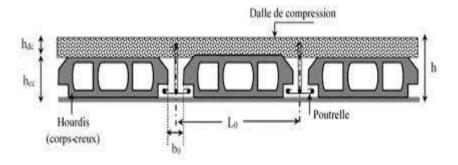


Figure 4-2: Coupe transversal des poutrelles

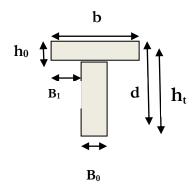


Figure 4-3: Dimensions d'une poutrelle

Telle que:

b: La largeur de la table de compression.

h₀: L'épaisseur de la table de compression.

b₀ : La largeur de l'âme (la nervure).

→ La largeur de l'âme de nervure est définie par :

$$0.4 \times \text{ht} \le \text{bo} \le 0.8 \times \text{ht} \rightarrow 0.4 \times 21 \le \text{bo} \le 0.8 \times 21$$

$$\rightarrow$$
 8,40 \leq bo \leq 16,80 Soit : bo=12 cm

$$b1 \ge \min\left(\frac{l1}{10}, \frac{l2}{2}\right)$$

Avec:

L1 : Longueur de la petite porté (L1= 3,70 m).

L2 : Distance entre nus de deux nervures voisine.

$$L2 = 65 - bo = 65 - 12 = 53 \text{ cm}.$$

 $b1 \ge \min\left(\frac{370}{10}, \frac{52}{2}\right)$ On prend : b1 = 26,5 cm. $b = 2 \times b1 + b0 = 2 * 26,5 + 12 = 65$ cm Donc b = 65cm.

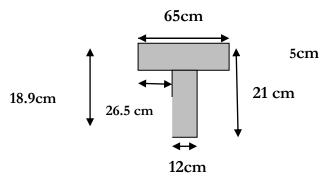


Figure 4-4: Dimension dd la poutrelle

4.2.3 L'acrotére:

L'acrotére est un relief constitué par un muret situé en bordure de la toiture, dans le prolongement de ses murs de façade joue comme un élément de sécurité il forme une paroi contre toute chute.

Les dimensions de l'acrotère sont données dans la figure ci-dessous.

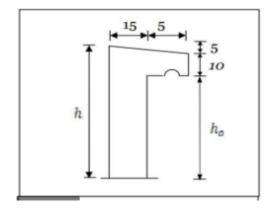


Figure 4-5: Dimension de l'acrotère

h: hauteurtotale de L'acrotére \rightarrow h = 60 cm; h_d= 45 cm

4.3 Pré dimensionnement des éléments structuraux

4.3.1 Les poutres

Il s'agit de composants en béton armé coulés sur site leur but est de transfert les charges de plancher vers les poteaux et voile.

4.3.1.1 Poutre principale

Elles reçoivent les charges transmises par les poutrelles et les répartissent aux poteaux sur lesquels ces poutres reposent.

Elles reliant les poteaux et supportent la dalle.

$$\frac{lmax}{15} \le h \le \frac{lmax}{10}$$

Avec

Lmax: La plus grande portée entre les axes des poteaux.

h: Hauteur de la poutre.

Les poutres principales : L = 4,60 m

Donc:
$$\frac{460}{15} \le h \le \frac{460}{10} \to 30,66 \le h \le 46$$

Alors: On prend: h=40cm

$$0.3h \le b \le 0.7h \rightarrow 12 \le b \le 28$$
 (Avec b largeur de la poutre)

On prend \rightarrow b=30cm

D'après l'AP-RPA2016:

$$b \ge 25 \text{ cm} \rightarrow 30 \text{ cm} > 25 \text{ cm} \dots \text{C.V} -$$

$$h \ge 30 \text{cm}$$
 $\rightarrow 40 \text{ cm} > 30 \text{ cm} \dots \text{C.V} -$

4.3.1.2 Poutre secondaire

Les poutres secondaires relient les portiques entre eux pour ne pas basculées.

$$\frac{lmax}{15} \le h \le \frac{lm \ ax}{10}$$

lmax = 3,70m

Donc:
$$\frac{3,70}{15} \le h \le \frac{3,70}{10}$$

$$24,66 \le h \le 37$$

On prend: h=30 cm

$$0.3h \le b \le 0.7h$$

On a donc: $9 \le b \le 21$. On prend b = 30cm

D'après le AP-RPA 2016:

-
$$b \ge 25 \text{ cm} \rightarrow 30 \text{ cm} > 25 \text{ cm} \dots \text{C.V}$$

-
$$h \ge 30 \text{cm} \rightarrow 35 \text{ cm} > 30 \text{ cm} \dots \text{C.V}$$

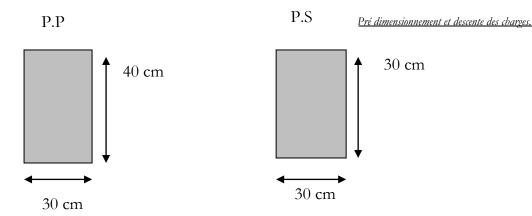


Figure 4-6: Dimensionnement des poutres

4.3.2 Les poteaux

Ce sont des composants porteurs et ils supportent diverses charges et surcharges. Passez-les au niveau du sol à travers la fondation. Le calcul est basé en premier lieu sur la section du poteau le plus sollicité (central), la section afférente est la section résultante de la moitié des panneaux entourant le poteau

Les sections transversales des poteaux doivent satisfaire aux conditions du AP-RPA 2016 :

- Min $(a, b) \ge 25$ cm zone 1 et 2.
- Min $(a, b) \ge he/20$.
- 1/4 < a/b < 4.

Avec:

b : La largeur du poteau.

h: Hauteur du poteau.

he : Hauteur libre d'étage.

Le calcul se fait sur la section du poteau le plus sollicité Figure 4-7:

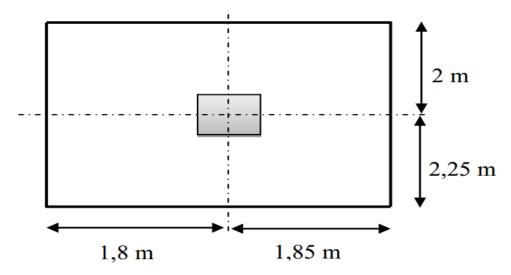


Figure 4-7: Section supporté par le poteau le plus sollicité.

Surface supporté par le poteau le plus défavorable $S = 15,512 \text{ m}^2$

On suppose une charge moyenne de : $Q = 1 t/m^2$

 $Nu = Q \times S \times n$

Avec:

- Nu : Effort normal ultime.
- Q : Charge moyenne répartie de 1t/m².
- n : Nombre d'étage (plancher).
 - Poteaux de RDC (n=9):

$$Nu=1\times15,512\times9=139,608 t$$

Nu=1,39 MN

• Section réduite (Br) :

Selon les règles du B.A.E.L 91:

$$\mathbf{Br} \ge \frac{\beta * \mathbf{Nu}}{\frac{\mathbf{fbc}}{\mathbf{0.9}} + \mathbf{0.85} * \frac{\mathbf{As*fe}}{\mathbf{Br*Vs}}}$$
 4-3

$$\beta = 1 + 0.2 \times \left(\frac{\lambda}{35}\right)^2 pour \lambda \le 50$$

$$\beta = 0.85 \times \frac{(\lambda)^2}{1500} \ pour \ 50 < \lambda < 70$$

 β :Coefficient de correction dépendant de l'élancement mécanique « λ » des poteaux. Il prend les valeurs suivantes.

On se fixe un élancement mécanique λ =35 pour rester toujours dans le domaine de la Compression centrée d'où : β = 1.2

$$f_{bc} = \frac{0.85. f_{c28}}{\gamma_b} = \frac{0.85 \times 25}{1.5} = 14.16 Mpa$$

Le pourcentage minimal des armatures est de 0,7% en zone I, on peut prendre :

$$egin{cases} rac{A_{S}}{B_{r}} = 1\% \ f_{bc} = 14,\!17\,Mpa \ \gamma_{S} = 1,\!15 \ f_{e} = 400Mpa \end{cases}$$

$$\mathrm{Br} \geq \frac{1.2 \times 1.39}{\frac{14.17}{0.9} + 0.85 \times \frac{1 \times 400}{100 \times 1.15}} = 0.0891 \text{ m}^2$$

$$\rightarrow$$
 Br = 891cm²

$$Br=(a-0.02)\times(b-0.02)\geq 891.93cm^2$$

$$a = b \ge \sqrt{891.93} + 0.02 \rightarrow a = 30 \text{ cm}$$

On prend: a=b=30cm

Calcul de section suivant AP- RPA 2016:

Poteau RDC:

$$\frac{\text{Nu}}{0.3 \times fc28} \le B$$

$$B \ge \frac{1.39608}{0.3 \times 25} = 1861.44 \ cm^2$$

$$a = b \rightarrow = \sqrt{1861.44} = 43.13 \ cm$$

On prend a=b=55 cm

Vérification des conditions du AP-RPA 2016 :

$$Min (a, b) \ge 25 cm \dots C.V$$

Min
$$(a, b) \ge he/20 = 285/20 = 14,25 \text{ cm} \dots C.V$$

Vérification du poteau au flambement :

Le poteau le plus défavorable est le poteau du 8ème étage parce qu'il a la plus faible section.

Calcul de moment d'inertie :

Ix = Iy =
$$(a \times b^3)/12 = \frac{35 \times 35^3}{12} = 125052,083 \text{ cm}4$$

Rayon de giration ix, iy:

$$ix = iy = \sqrt{\frac{Ix}{a * b}} = \sqrt{\frac{125052.083}{1225}} = 10.10 cm$$

$$Ix = iy = 10.10 cm$$

Elancement mécanique $\lambda(x,y)$:

$$Lf = K \times h_0$$

Avec:

- Lf : Longueur de flambement.
- $h_0 = 2,85$ m.
- K= 0,7 : Pour le poteau d'un bâtiment à étage multiple.

$$\lambda x = \lambda y = \frac{lf}{ix} = \frac{0.7 \times 2.85}{0.101} = 19.75$$

$$\lambda x = \lambda y = 19,75 < 50 \dots C.V$$

Les dimensions des poutres principales PP, poutres secondaires PS et poteaux sont récapitulés par le Tableau 4-1.

Tableau 4-1: Récapitulation du pré dimensionnement des poteaux et poutres.

Niveau	Poteau (cm ²)	PP (cm ²)	PS (cm ²)
RDC	(55×55)	(30×40)	(30×30)
1	(55×55)	(30×40)	(30×30)
2	(50×50)	(30×40)	(30×30)
3	(50×50)	(30×40)	(30×30)
4	(45×45)	(30×40)	(30×30)
5	(45×45)	(30×40)	(30×30)
6	(40×40)	(30×40)	(30×30)
7	(40×40)	(30×40)	(30×30)
8	(35×35)	(30×40)	(30×30)

4.4 Les voiles

Les voiles sont des éléments qui résistent aux charges horizontales, dues au vent et au séisme. Les voiles sont considérés comme des éléments satisfaisants la condition d'AP-RPA2016, P 56 ; $L \ge 4$ a :

L : La longueur du voile.

a: L'épaisseur du voile.

L'épaisseur minimale est de 15cm. De plus, l'épaisseur doit être déterminée en fonction de la hauteur d'étage he et des conditions de rigidité aux extrémités comme suit Figure 4-8:

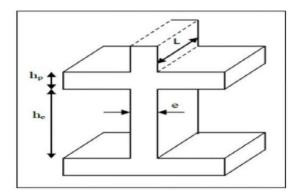


Figure 4-8: Coupe de voile en élévation

Notre bâtiment est réalisé à TLEMCEN, et selon AP-RPA2016, il est classé dans la zone I.

Vue de la hauteur totale importante du bâtiment qui atteint 27.54 m, et qui est supérieure à 17m, d'après le RPA, il est indispensable de contreventer notre structure par des voiles.

L'AP-RPA2016 considère comme voiles de contreventement les voiles satisfaisant les conditions suivantes :

L≥a

$$a \ge \frac{he}{20}$$

Avec:

L : La longueur du voile.

a: L'épaisseur des voiles (amin =15 cm).

he: La hauteur libre d'étage.

Epaisseur:

He=306-21=285 cm→a
$$\ge \frac{285}{20}$$
 = 14.25 cm Pour RDC et les étages.

On prend a = 15 cm pour tous les niveaux.

La longueur:

L≥60 cm

Tableau 4-2: Dimensions des voiles de contreventements.

Niveaux	Epaisseur a (cm)	Longueur Lmin (cm)
RDC	15	60
Les étages courants	15	60

4.5 Evaluation des charges et surcharges

L'exposition de la charges et de la surcharges comprend le calcule continue de chaque élément porteur de la structure (plancher jusqu'à la fondation.)

On distingue deux types de charges et surcharges :

Les charges permanentes (G)

Les charges d'exploitation (Q)

4.5.1 Plancher terrasse inaccessible :

Le Tableau 4-3 présente la descente de charge de la terrasse inaccessible.

Tableau 4-3 : charges et surcharge de terrasse inaccessible.

Elemen	ıt	Epaisseur (m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$
Protecti	ion gravillon	0.05	17	0.85
Etanche multicouche		0.02	6	0.12
Forme]	pente	0.1	22	2.20
	on thermique en iège	0.04	4	0.16
Planche	er corps creux	0.16+0.05	/	3.10
	t en plâtre sous afond	0.02	10	0.20
Charges permanentes (G)		$6.68 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$		
Charges d'ex		exploitation (Q)	$1 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$	

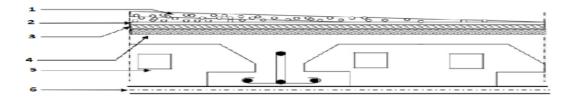


Figure 4-9:Terrasse inaccessible

4.5.2 Plancher étage courant et RDC

Le Tableau 4-4 présente la descente de charge d'étage courant, RDC.

Tableau 4-4: charges et surcharge d'étage courant, RDC

Elemen	t	Epaisseur(m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$
Carrela	ge	0.02	22	0.44
Mortier	de pose	0.02	20	0.4
Lit de s	able	0.02	18	0.36
	ner corps creux 16+5)	0.16+0.05	/	3
Enduit	en plat	0.02	10	0.2
	Cloison	0.02	10	1
	Charges pe	rmanentes (G)	$5.58 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$	

Charges permanentes (G) $5.58 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$ Charges d'exploitation (Q) $1.5 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$

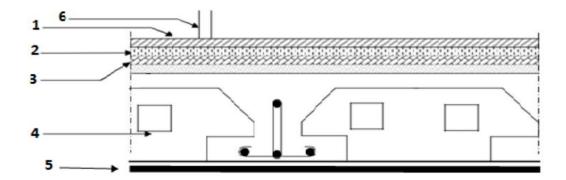


Figure 4-10:Plancher étage courant et RDC.

4.5.3 Balcon

Le Tableau 4-5 présente la descente de charge de balcon.

Tableau 4-5: charges et surcharges du balcon

Elemer	nt	Epaisseur(m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$
carrela	ge	0.02	22	0.44
Mortie	r de pose	0.02	20	0.4
Dalle e	n béton armé	0.15	25	3.75
I	it en sable	0.02	18	0.36
Enduit	en plat	0.02	10	0.2
	Charges pe	rmanentes (G)	$5.15 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$	
	Charges d'e	exploitation (Q)	$3.50 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$	

Mortier de pose

Lit de sable

Dalle pleine
Enduit en platre

Figure 4-11: Balcon (dalle pleine).

4.5.4 Murs

4.5.4.1 Murs extérieurs

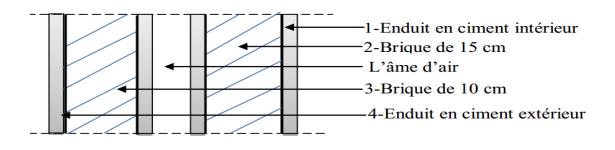


Figure 4-12: Coupe transversale du mur extérieur.

Le Tableau 4-6 présente la charge permanente des murs extérieurs.

Tableau 4-6: Charge permanente des murs extérieurs.

Elemen	t	Epaisseur(m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$
Enduit ciment	intérieure en	0.02	18	0.36
Brique creuse		0.15	9	1.35
Brique creuse		0.10	9	0.9
Enduit extérieur en ciment		0.02	18	0.36
Charges permanentes		rmanentes (G)	2.97 $(\frac{kn}{m^2})$	

4.5.4.2 Murs intérieurs (simple parois)

≻ Type 1:

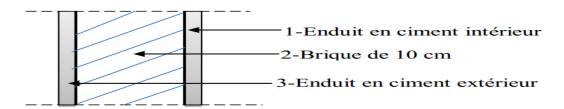


Figure 4-13: Coupe transversale des murs intérieurs (type 1).

Le Tableau 4-7 présente la charge permanente des murs intérieurs (type1).

Tableau 4-7: Charge permanente des murs intérieurs (type1).

Elemen	t	Epaisseur(m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$
Enduit ciment	extérieure en	0.02	18	0.36
Brique	creuse	0.10	9	0.90
Enduit intérieur en ciment		0.02	15	0.36
Charges permanentes (G)		$1.62 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$		

> Type 2:

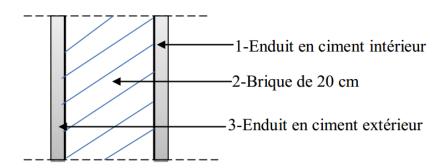


Figure 4-14: Coupe transversale des murs intérieurs (type 2).

Le Tableau 4-8 présente la charge permanente des murs intérieurs (type 2).

Tableau 4-8: Charge permanente des murs intérieurs (type 2).

Element		Epaisseur(m)	Poids volumique $\left(\frac{kn}{m^3}\right)$	Charge $(\frac{kn}{m^2})$	
Enduit ciment	extérieure en	0.02	18	0.36	
Brique	creuse	0.20	9	1.8	
Enduit intérieur en ciment		0.02	15	0.36	
Charges permanentes (G)		$2.52 \left(\frac{kn}{m^2}\right)$			

4.6 Conclusion

Dans ce chapitre on a présenté le bâtiment choisi pour l'étude comparative entre les deux règlements (RPA99/2003) et (AP-RPA 2016).

Ensuite nous avons fait le pré dimensionnement pour arriver à déterminer les dimensions économiques pour éviter les excès d'acier et de béton.

Chapitre 5

Etude dynamique comparative

5.1 Introduction

L'analyse dynamique de la structure est une étape essentielle dans la recherche générale en génie civil dans la zone sismique, soumis à des actions accidentelles (vents extrêmes, explosions, etc.).

Dans ce chapitre nous allons appliquer les méthodes de calculs dynamiques établis par le RPA99/V2003 et par l'AP-RPA2016 sur le bâtiment étudié au chapitre précèdent et faire une étude comparative des résultats obtenus.

5.2 Objectif de l'étude dynamique

L'objectif initial de l'étude dynamique d'une structure est la détermination des caractéristiques dynamiques propres de la structure lors de ses vibrations. Une telle étude pour notre structure telle qu'elle se présente, est souvent très complexe c'est pourquoi on fait souvent appel à des modélisations qui permettent de simplifier suffisamment les problèmes pour permettre l'analyse.

5.3 Analyse modal de la structure

Avec une modélisation adéquate de la structure, on peut aboutir à une meilleure définition des caractéristiques dynamiques propres d'une structure donnée. Dans cette étude nous allons utiliser le logiciel **SAP2000** pour la modélisation et l'analyse de

l'ouvrage qui permettent de simplifier suffisamment le problème. La modélisation 3D de notre structure est représentée sur la Figure 5-1 :

5.3.1 Vérification de l'analyse modale

A partir des articles (RPA99/2003-Art 4.3.4) et (AP-RPA2016-Art 4.3.5).Les conditions de vérification sont données par le Tableau 5-1.

Tableau 5-1: Comparaison des conditions d'analyse modale.

Conditions	RPA99/2003 ET AP- RPA 2016
	-La somme de la masse modale effective atteigne 90% de la masse totale de la structure dans deux sens.
1	-Ou que tous les modes dont la masse modale effective est supérieure à 5 % de la masse totale sont pris en compte.
2	Dans le cas où les conditions (2) ne peuvent pas être satisfaites à cause de l'influence importante des modes de torsion, le nombre minimal de modes (K) à retenir doit être tel que : $K \ge 3$. $\sqrt{NetT_K} \le 0.20 \text{ s}$ Où : N est le nombre de niveaux au-dessus du sol et T_K la période du mode K.

5.4 Analyse dynamique du bâtiment par le RPA99/2003 et l'AP-RPA2016

5.4.1 Estimation des masses sismiques

5.4.1.1 La masse selon le RPA99/ 2003

Dans notre cas on a un bâtiment à usage d'habitation donc $\beta=0.2$ d'après le Tableau 1-7.

La combinaison des masses sismiques est donc :

$$W_i = W_{Gi} + 0.2 W_{Qi}$$

5.4.2 La masse selon AP- RPA 2016

Dans notre cas la combinaison des masses sismiques et la valeur du coefficient de pondération β sont les mêmes que celles du RPA 99/2003 donc :

Les poids des différents niveaux du bâtiment étudié sont donnés par le Tableau 5-2 suivant :

Tableau 5-2: Les masses sismiques selon RPA 2003 et le AP-RPA 2016

Niveau	Hauteur d'étages (m)	Hauteur globale (m)	La masse sismique RPA 2003 (tonne)	La masse sismique RPA 2016 (tonne)
RDC	3,06	3,06	542,69	542,69
1	3,06	6,12	553,57	553,57
2	3,06	9,18	559,42	559,42
3	3,06	12,24	548,24	548,24
4	3,06	15,3	553,32	553,32
5	3,06	18,36	529,86	529,86
6	3,06	21,42	520,081	520,081
7	3,06	24,48	507,74	507,74
8	3,06	27,54	445,32	445,32
	· II.	1	$\sum W_{i=.4760, 24}$	$\sum W_{i=4760,24}$

REMARQUE : la masse sismique calculée selon le RPA 99/2003 est égale à celle calculée selon le AP-RPA 2016.

5.5 Analyse modale du bâtiment

Le modèle en éléments finis du bâtiment établi est illustré par la Figure 5-1.

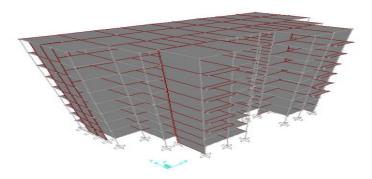


Figure 5-1: Modélisation de la structure

5.6 Estimation empirique de la période fondamentale

5.6.1 Selon les RPA 99/2003

Le contreventement de la structure étudiée est assuré par un système mixte donc:

 $C_T = 0.05$.

Avec:

 C_T : coefficient en fonction du système de contreventement et du type de remplissage

Sachant que:

$$h_N = 27,54 \text{ m}$$

h_N: hauteur mesurée en m à partir de la base de la structure jusqu'au dernier niveau

D : La dimension du bâtiment mesurée à sa base dans la direction de calcul considérée

 D_X : Dimension du bâtiment suivant (X) \rightarrow $D_X = 31,60 \text{ m}$

 D_Y : Dimension du bâtiment suivant $(Y) \rightarrow D_Y = 17,20 \text{ m}$

La période est égale à :

$$T = min (CT.hn^{3/4}; \frac{0.09hn}{\sqrt{D}})$$

$$\begin{cases} T = 0.05 \times 27.54^{3/4} = 0.601 \\ Tx = \frac{0.09 \times 27.54}{\sqrt{31.60}} = 0.44 \\ Ty = \frac{0.09 \times 27.54}{\sqrt{17.20}} = 0.59 \end{cases} \begin{cases} Tx = \min(0.60; 0.44) = 0.44 \text{ s} \\ Ty = \min(0.60; 0.59) = 0.59 \text{ s} \end{cases}$$

Vérification de la période

Selon le RPA99/2003 les périodes calculées à partir des méthodes numériques ne doivent pas dépasser celles des formules empiriques au plus de 30%. C'est à dire elle doit être inférieur à :

 $1,3 T_{empirique} = 0,572s.$

5.6.2 Selon le AP-RPA 2016

La période est égale à :

$$T = min (CT . hn^{3/4}; \frac{0,09hn}{\sqrt{D}})$$

$$\begin{cases} T. S. C = 0.05 \times 27.54^{3/4} = 0.601 \\ Tx = \frac{0.09 \times 27,54}{\sqrt{31,60}} = 0,44 \\ Ty = \frac{0,09 \times 27,54}{\sqrt{17,20}} = 0,59 \end{cases}$$

$$\begin{cases} Tx = min(0.60; 0.44) = 0,44 \text{ s} \\ Ty = min(0,60; 0,59) = 0,59 \text{ s} \end{cases}$$

Remarque

On a constaté que les formules de calcul des périodes empiriques selon AP-RPA 2016 sont les mêmes que celles des RPA 99/2003 et par conséquent les valeurs trouvées sont identiques.

5.7 Vérification d'analyse modale

La disposition des voiles est présentée par la Figure 5-2 suivante:

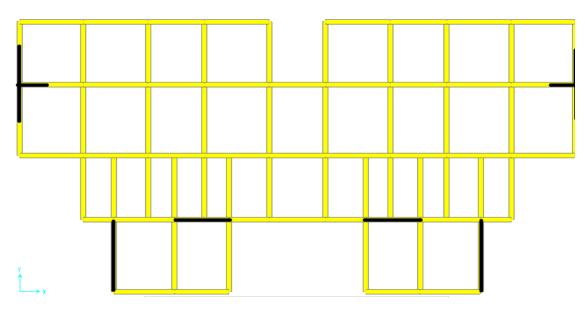


Figure 5-2: Disposition des voiles.

> Analyse selon le RPA 99/2003

Le Tableau 5-3 illustre la participation massique de la structure selon le RPA 99/2003.

Tableau 5-3: Participation massique modale selon le RPA 99/2003

Γ	TABLE: Modal Participating Mass Ratios						
StepNum	Period	UX	UY	SumUX	SumUY		
Text	Sec	Unitless	Unitless	Unitless	Unitless		
Mode 1	0.64169	0.63319	0.02645	0.63919	0.02645		
Mode 2	0.60525	0.0224	0.65453	0.65759	0.68098		
Mode 3	0.42726	0.01037	0.0058	0.66596	0.68678		
Mode 4	0.15802	0.00854	0.18388	0.6747	0.87066		
Mode 5	0.15267	0.18781	0.00777	0.86231	0.87833		
Mode 6	0.11058	0.00278	0.00251	0.86507	0.88083		
Mode 7	0.08260	7.711E -09	0.00003	0.86507	0.88086		
Mode 8	0.08194	0.000004	0.000001	0.86508	0.88087		
Mode 9	0.07932	9.037 E-08	0.00003	0.86508	0.8809		
Mode 10	0.07773	2.196 E-07	0.000002	0.86508	0.8809		
Mode 11	0.07694	4.363E-09	0.00002	0.86508	0.88092		
Mode 12	0.07621	8.69 E-09	0.00004	0.86508	0.88097		
Mode 13	0.07583	0.00001	0.00004	0.86709	0.88101		
Mode 14	0.07381	0.00019	0.06021	0.86528	0.94123		
Mode 15	0.06949	0.0017	0.00001	0.86797	0.94187		
Mode 16	0.06908	0.06048	0.00015	0.92846	0.94201		

Les nombres des modes qui satisfont la condition somme des masses modales supérieure à 90% de la masse totale de la structure sont :

Dans la direction xx : 16 modes (92,84% de la masse sismique de la structure).

Dans la direction yy: 14 modes (94,12% de la masse sismique de la structure).

Chapitre 5 Etude dynamique comparative.

Analyse selon le AP-RPA 2016

Les modes propres et la participation massique sont les mêmes que celle de RPA 99/2003 car les modes propres dépendent de la résolution de l'équation $Det(K - Wi^2M) = 0$ et puisque la masse et la rigidité sont les mêmes donc les modes propres sont pareil que ceux du RPA 99/2003.

5.8 Méthodes de calcul sismique

Afin de choisir la méthode à utiliser, certaines conditions des règles parasismiques actuelles de l'Algérie (RPA99/2003) sont incompatibles en plan et élévation du bâtiment. Le bâtiment est irrégulier donc nous utiliserons la méthode dynamique spectrale pour le dimensionnement parasismique du bâtiment. Mais nous utiliserons la méthode statique équivalente pour vérifier l'état de la RPA (article 4.3.6):

V_{dynamique}> 80% V_{statique}

Avec:

V_{dynamique}: La résultante des forces sismique à la base de la méthode dynamique

V_{statique}: La résultante des forces sismiques calculée par la méthode statique équivalente.

5.8.1 La force sismique selon le RPA99/2003:

Notre immeuble est classé comme une structure irrégulière et puisqu'il est situé dans la zone *I* avec une hauteur qui ne dépasse pas 65 m, on peut utiliser la méthode statique équivalente pour déterminer la réponse dynamique.

5.8.1.1 Calcule de Vstatique:

D'après **l'article4-2-3** du RPA99/2003 la formule de la force sismique totale à la base est donnée comme par :

$$V = \frac{ADQ}{R}W$$

Avec:

A : Coefficient d'accélération de zone.

Q : Facteur de qualité.

R : Coefficient de comportement de la structure.

D : Facteur d'amplification dynamique moyen.

W : Poids total de la structure.

Les paramètres cités au-dessus dépendent des caractéristiques de notre bâtiment :

• Coefficient d'accélération de zone (A) :

Notre structure est classée comme :

Ouvrages courants ou d'importance moyenne :→Groupe d'usage (2)

D'après la classification sismiques des wilayas : Tlemcen→ Zone (1)

On obtient: A = 0.10 (d'après le Tableau 1-2)

• Coefficient de comportement (R) :

Dans notre projet, on adopte un système de contreventement mixte assuré par des voiles et des portiques avec interaction, donc : $\mathbf{R} = \mathbf{5}$ (d'après Tableau 1-3)

• Facteur d'amplification dynamique moyen (D) :

D'après RPA-Art 4.2.3 le facteur d'amplification dynamique moyen D dépend, de la catégorie du site, du facteur de correction d'amortissement (η) et de la période fondamentale de la structure (T):

$$\mathbf{D} = \begin{cases} 2.5n \\ 2.5n(T2/T)_3^2 \\ 2.5n(\frac{T2}{3})^{\frac{2}{3}}(\frac{3}{T})^{\frac{5}{3}} \end{cases} \qquad \text{Si} \begin{cases} 0 \le T \le T2 \\ T2 \le T \le 3s \\ T \ge 3.0s \end{cases}$$

Avec:

 $\boldsymbol{\eta}$: Facteur de correction d'amortissement donné par la formule :

$$\eta = \sqrt{\frac{7}{(2+\xi)}}$$

Ou (ξ) est le pourcentage d'amortissement critique en fonction du matériau constitutif, du type de structure et de l'importance des remplissages.

Pour notre cas on a des portiques en béton armé dense $\rightarrow \xi=7\% \rightarrow \eta=0.88$

Selon le rapport géotechnique notre site est ferme (S2) donc du Tableau 1-10

$$\rightarrow \begin{cases} \mathbf{T1} = 0.15 \, s \\ \mathbf{T2} = 0.4 \, s \end{cases}$$

On utilise le Tableau 5-4 suivant pour choisir le période de calcul du facteur d'amplification.

Tableau 5-4: Choix de période.

Si	La période choisie pour le calcul du facteur D est	
T analytique $\leq T$ empirique	$T=T_{analytique}$	
Tempirique $<$ T analytique $<$ $1,3T$ empirique	$T = T_{empirique}$	
T analytique ≥ 1 , $3T$ empirique	$T=1,3T_{empirique}$	

Sens longitudinale X-X:

 $T_{\text{analytique}} = 0.641s \ge 1.3 T_{\text{(empirique)}}$

$$T_{\text{majoré}}=1.3 \times 0.44=0.572s \rightarrow T_{X}=0.57$$

$$T_2 \le 0.57 \le 3.0s \rightarrow D_x = 2.5 \eta (T2 / T)^{2/3} = 2.5 \times 0.88 \times (0.4/0.57)^{2/3} = 1.73$$

Sens transversale Y-Y:

$$1,3T_{empirique} = 0.76$$

$$T_{empirique} = 0.59$$

$$T_{empirique} = 0.59 \le T_{analytique} = 0.60 \le 1.3T_{empirique} \rightarrow T_{y} = 0.59$$

$$T_2 \le 0.59 \le 3.0 \text{s} \rightarrow \mathbf{D}_y = 2.5 \ \eta \ (T_2 / T)^{2/3} = 2.5 \ \times 0.88 \ \times \ (\frac{0.4}{0.59})^{2/3} = 1.69$$

• Facteur de qualité Q:

Le facteur de qualité (Q) est déterminé par la formule :

$$Q = 1 + \sum_{1}^{6} p_a$$

Avec:

Pq : La pénalité à retenir selon que le critère de qualité (q) est satisfait ou non.

A .Condition minimale sur les files de contreventement:

> Sens longitudinale:

$$\begin{cases} \frac{l_1}{l_2} = \frac{3.60}{3.7} = 0.97 < 1.5\\ \frac{l_2}{l_3} = \frac{3.70}{3.2} = 1.15 < 1.5\\ \frac{l_3}{l_4} = \frac{3.2}{3.7} = 0.86 < 1.5 \end{cases} \rightarrow \text{Critère observé Pq} = 0$$

> Sens transversale:

$$\begin{cases} \frac{l_1}{l_2} = \frac{4}{4.50} = 0.88 < 1.5\\ \frac{l_2}{l_3} = \frac{4.50}{4.1} = 1.09 < 1.5\\ \frac{l_3}{l_4} = \frac{4.1}{4.60} = 0.89 < 1.5 \end{cases} \rightarrow \text{Critère observé Pq} = 0$$

B. Redondance en plan:

Chaque étage devra avoir, en plan, au moins quatre (04) files de portiques. Ces files de contreventement devront être disposées symétriquement autant que possible avec un rapport entre valeurs maximale et minimale d'espacement ne dépassant pas 1,5.

Sens longitudinale (5 fils)
$$\frac{l_{max}}{l_{min}} = \frac{3.7}{3.2} = 1.15 < 1.5$$

Sens transversale (16 fils)
$$\frac{l_{max}}{l_{min}} = \frac{4.6}{4} = 1.15 < 1.5$$

Critère observé P_q= 0

C.Régularité en plan :

Notre structure est classée irrégulière en plan \rightarrow Pq = 0,05

D. Régularité en élévation :

Notre structure est classé régulier en élévation Pq = 0

E. Contrôle de la qualité des matériaux :

Les matériaux utilisés dans notre structure ne sont pas contrôlés On considère que ce critère n'est pas observé : Pq = 0

F. Contrôle de la qualité de l'exécution :

On considère que ce critère est non observé car il est très difficile de contrôler tous les opérations dans un chantier et pendant toute la durée du projet : Pq = 0,1

Le Tableau 5-5 présente les valeurs des Pq utilisés pour calculer le facteur de qualité.

Tableau 5-5 : Critère de qualité

Critères	Q		
	Sens-x	Sens-y	
Conditions minimales sur les files de contreventement	0	0	
2. Redondance en plan	0	0	
Régularité en plan	0.05	0.05	
Régularité en élévation	0	0	
Contrôle de la qualité des matériaux	0.05	0.05	
Contrôle de la qualité de l'exécution	0.1	0.1	

$$Q(x) = 1 + (0.05 + 0.05 + 0.1) Q(x) = 1.20$$

$$Q(y) = 1 + (0.05 + 0.05 + 0.1) Q(x) = 1.20$$

5.8.1.2 Calcul de l'effort sismique équivalent à la base (V) :

L'effort sismique à la base est donné par :

$$Vx = \frac{A. D_X Q_X}{R} W_T = \frac{0.1 \times 1.73 \times 1.2 \times 47602.4}{5} = 1976.45$$

$$Vy = \frac{A.D_y Q_y}{R}W_T = \frac{0.1 \times 1.69 \times 1.2 \times 47602.4}{5} = 1930.75$$

5.8.1.3 Détermination de la force sismique de chaque niveau :

La force sismique totale (V) doit être distribuée sur la hauteur de la structure la formule :

$$Fi = \frac{(V - Ft).Wi.hi}{\sum_{j=1}^{n} Wjhj}$$
 1-8

Avec:

Ft : La force concentrée au sommet de la structure

$$Ft = 0.07 \times T \times V \rightarrow (Ft=0 \text{ si } T \le 0.7s)$$

On a:

$$T_x < 0.7s \rightarrow Ft_x = 0$$

$$T_y < 0.7s \rightarrow Ft_y = 0$$

La répartition des efforts sismiques dans les deux directions, est représentée sur le Tableau 5-6 récapitulatif suivant :

Tableau 5-6: Répartition des efforts sismiques sur chaque niveau de la structure avec R=5

Niveau	Fx(KN)	Fy(KN)
RDC	46.27	45.20
1	94.41	92.22
2	143.11	139.80
3	187.00	182.68
4	235.92	230.46
5	271.10	264.83
6	310.45	303.27
7	346.38	338.37
8	341.77	333.871

Le Tableau 5-7 montre l'effort tranchant à la base par la méthode statique équivalente avec R=5.

Tableau 5-7:Effort tranchant à la base par la méthode statique équivalente avec R=5

Méthode	Statique équivalente		
L'effort tranchant à la base (KN)	V_{Tx}	V_{Ty}	
	1976.45	1930.75	

Calcule de V_{dynamique}:

Les valeurs de paramètre sismique de l'ouvrage sont données par le Tableau 5-8 ci-dessous.

Tableau 5-8: Les paramètres sismiques de RPA 99/2003

COEFFICIENT	A	R	Q	ξ	η	<i>T</i> 1	<i>T</i> 2
VALEUR	0.1	5	1.2	7	0.88	0.15	0.40

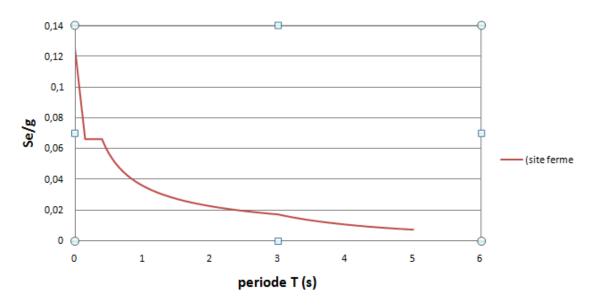


Figure 5-3: Spectre de calcul de RPA 99/2003 avec R= 5

A l'aide du logiciel (Sap2000), on lance une analyse modale, qui va nous donner les résultats suivants :

Méthode	Modale spectrale		
L'effort tranchant à la base (KN)	$V_{T \times}$	V_{Ty}	
E enore transmitted to base (KIV)	1556.45	1648.75	

➤ Vérification du coefficient de comportement R=5 :

Pour R=5, le voile doit supporter au maximum 20% de la charge verticale et le portique doit supporter au moins 25% de la force de cisaillement du sol

Les efforts tranchant repris par le voile suivant (X-X) ET (Y-Y) sont:

$$\begin{cases} V_{xx} = 1402,06 \\ V_{yy} = 1407,443 \end{cases}$$

Donc les rapports entre l'effort tranchant appliqué sur les voiles et l'effort global dans les deux sens sont :

Sens XX:
$$\frac{V_{xx}}{VT_X} = \frac{1402,06}{1556.45} = 0.90 > 75\%$$

Sens yy:
$$\frac{V_{yy}}{VT_y} = \frac{1407,443}{1648.75} = 0.90 > 75\%$$

Et les rapports entre l'effort normal appliqué sur les voiles et l'effort normal global sont :

$$\begin{cases} N_T = 54584,037 \\ N_{xx} = 15889,98 \\ N_{yy} = 9403,55 \end{cases}$$

SensXX:
$$\frac{N_{xx}}{NT_X} = \frac{15889,98}{54584,037} = 0.3 > 20\%$$

Sensyy:
$$\frac{N_{xx}}{NT_X} = \frac{9403,55}{54584,037} = 0.17 < 20\%$$

Donc le choix de R=5 n'est pas satisfaisant, on prend R=4, un système de contreventement de structure en portique par des voiles en béton armé.

Les nouveaux résultats du spectre de calcul et les forces sismique à la base sont représentés comme suit :

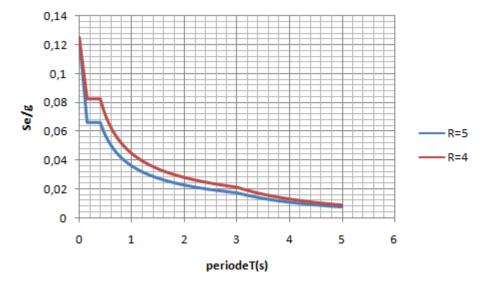


Figure 5-4:Spectres de calcul de RPA99/2003avec (R=5 et R=4).

Tableau 5-9:Effort tranchant à la base par la méthode spectrale avec R=4.

Méthode	Modale spectrale		
L'effort tranchant à la base (KN)	$V_{T \times}$	V_{Ty}	
E errore d'arienante à la sase (NV)	1946.96	2068.05	

➤ Vérification rapide de coefficient de comportement R=4 :

Les efforts tranchants repris par les voiles suivant (X-X) et (Y-Y) sont :

$$\begin{cases} V_{xx} = 1754.21 \\ V_{yy} = 1765.92 \end{cases}$$

Donc les rapports entre l'effort tranchant appliqué sur les voiles et l'effort global dans les deux sens sont :

SensXX:
$$\frac{V_{xx}}{VT_X} = \frac{1754.21}{1946.96} = 0.90 \rightarrow 100\%$$

SensYY:
$$\frac{V_{xx}}{VT_X} = \frac{1766.92}{2068.07} = 0.85 \rightarrow 100\%$$

Le choix de coefficient de comportement R = 4 (4b. Système de contreventement de structure en portique par des voiles) est justifié.

La distribution des efforts tranchants de la structure est donnée par le Tableau 5-10.

Tableau 5-10: La distribution de l'effort tranchant RPA 99/2003 avec R=4

Niveau	Hauteur (m)	$V_x(kn)$	$V_y(KN)$
RDC	3,06	1946,96	2068.05
1	6,12	1896,92	2012,83
2	9,18	1777,88	1901,91
3	12,24	1654,13	1757,51
4	15,3	1492,46	1584,05
5	18,36	1273,05	1373,86
6	21,42	1072,01	1125,36
7	24,48	801,16	831,71
8	27,54	430,69	287,276

La résultante des forces sismiques à la base $V_{dynamique}$ obtenue par combinaison des valeurs modales ne doit pas être inférieure à 80 % de la résultante des forces sismiques déterminée par la méthode statique équivalente $V_{statique}$ pour une valeur de la période fondamentale donnée par la formule empirique appropriée.il est claire que :

V_{dynamique}> 80% V_{statique}

Le Tableau 5-11 présente l'effort tranchant à la base par les méthodes modale spectrale et statique.

Tableau 5-11: Effort tranchant à la base par les méthodes spectrale et statique.

Méthode	Modale .	Spectrale	Stat	ique
L'effort tranchant à la	V_x	V_y	V_x	V_y
base (KN)	1937.94	2065.37	2470.56	2065.37

$$\frac{V_{\text{dinamique}}}{V_{\text{statique}}} > 80\% \rightarrow \begin{cases} Sens \ X : \frac{1937.94}{2470.56} = 0.78 \\ Sens \ Y : \frac{2065.37}{2065.37} = 0.85 \end{cases}$$

Donc pour le Sens (X-X)
$$\rightarrow \frac{V_{\text{dinamique}}}{V_{\text{statique}}} < 80\%$$

Il faudra augmenter tous les paramètres de la réponse suivent l'axe X (force déplacement, effort tranchant moment...) dans le rapport $\frac{0.8 \times V_{statique}}{V_{dinamique}}$

$$\frac{0.8 \times 2470.56}{1937.94} = 1.02$$

D'après le résultat il fallait multiplie toutes les réponses par 1,02

Tableau 5-12: Nouvelle distribution de l'effort tranchant

Niveau	Hauteur (m)	$V_x(KN)$	$V_{y}(KN)$
RDC	3,06	1985,89	2065,37
1	6,12	1934,85	2010,073
2	9,18	1813,43	1898,904
3	12,24	1687,21	1754,245
4	15,3	1522,30	1580,866
5	18,36	1298,51	1371,269
6	21,42	1093,45	1123,705
7	24,48	817,18	830,892
8	27,54	439,30	428

5.8.2 La force sismique selon AP-RPA 2016 :

Les paramètres cités au-dessus dépendent des caractéristiques de notre bâtiment :

• Coefficient d'accélération de zone (A) :

Notre structure est classée comme :

Ouvrages courants ou d'importance moyenne :→Groupe d'usage (2)

D'après la classification sismiques des wilayas : Tlemcen→ Zone (1)

On obtient: A = 0.10 (d'après le Tableau 2-4)

Coefficient de comportement (R) :

Dans notre projet, on adopte un système de contreventement mixte assuré par des voiles et des portiques ductiles donc : $\mathbf{R} = 5.5$ (d'après **Tableau 2-7**).

• Facteur d'amplification dynamique moyen (D) :

$$D = \begin{cases} 2.5n \\ 2.5n(\frac{T2}{T}) \\ 2.5n(\frac{T2T3}{T^2}) \end{cases} \text{ Si } \begin{cases} 0 \le T \le T2 \\ T2 \le T \le T3 \\ T \ge T3 \end{cases}$$

Pour notre cas on a des portiques en béton armé dense $\rightarrow \xi=7\% \rightarrow \eta=0.88$

Selon le rapport géotechnique notre site est ferme (S2) donc du Tableau 2-2

$$\rightarrow \begin{cases} T1 = 0.15s \\ T2 = 0.45s \\ T3 = 2s \end{cases}$$

Sens longitudinale X-X:

T analytique = $0.641s \ge 1.3 \text{ T (empirique)}$

$$T_{\text{majoré}} = 1.3 \times 0.44 = 0.572s \rightarrow T_{X} = 0.57$$

$$T_2 \le 0.57 \le 2s \rightarrow D_x = 2.5 \ \eta(T_2/T) = 2.5 \times 0.88 \times (0.45/0.57) = 1.73$$

Sens transversale Y-Y:

$$T_{analytique} = 0.60 \text{ s}$$

$$1.3T_{empirique} = 0.76$$

$$T_{empirique} = 0.59$$

$$T_{empirique} = 0.59 < T_{analytique} = 0.60 < 1.3 T_{empirique} \rightarrow T_{y} = 0.59$$

$$T_2 \le 0.59 \le 3.0s \rightarrow D_y = 2.5 \ \eta(T_2/T) = 2.5 \times 0.88 \times (\frac{0.45}{0.59}) = 1.67$$

• Facteur de Qualité Q:

Le facteur de qualité (Q) est déterminé par la formule :

$$Q = 1 + \sum_{1}^{4} p_q$$

Le Tableau 5-13 présente les valeurs des \boldsymbol{Pq} utilisés pour calculer le facteur de qualité.

Tableau 5-13: Critère de qualité

Critères	Q		
Cincres	Sens x	Sens y	
Conditions minimales sur les files de contreventement	0	0	
2. Redondance en plan	0	0	
Régularité en plan	0.1	0.1	
Régularité en élévation	0	0	

$$Q(x) = 1 + (0,1) Q(x) = 1,1$$

$$Q(y) = 1 + (0,1) Q(x) = 1,1$$

Les valeurs des paramètres sismiques de l'ouvrage sont données dans le Tableau 5-14 ci-dessous :

Tableau 5-14: Les paramètres sismique selon AP-RPA 2016

COEFFICIENT	A	R	Q	ξ	η	<i>T</i> 1	<i>T</i> 2	Т3	Ι	S
VALEUR	0.1	5.5	1.1	7	0.88	0.15	0.45	2	1	1

Calcule de $V_{dinamique}$:

La Figure 5-5 illustre le spectre de calcule de AP-RPA 2016 avec R = 5,5.

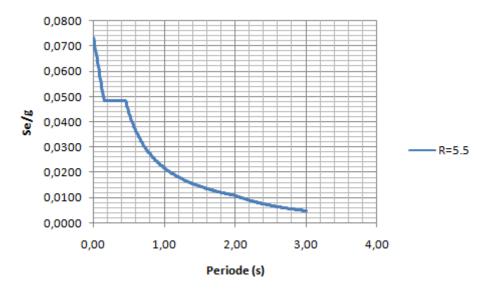


Figure 5-5: spectre de calcule de AP- RPA 2016 avec R = 5.5

A l'aide du logiciel (Sap2000), on lance une analyse modale, qui va nous donne les résultats suivants :

L'effort tranchant à la base donné par la méthode modale spectrale est illustré par le Tableau 5-15.

Tableau 5-15: Effort tranchant à la base selon AP-RPA 2016 avec R = 5.5

Méthode	Modale spectrale		
L'effort tranchant à la base (KN)	V_{Tx}	V_{Ty}	
,	1106,243	1194,635	

La distribution de l'effort tranchant de la structure est donnée par le Tableau 5-16.

Tableau 5-16: la distribution de l'effort tranchant selon AP-RPA 2016

Niveau	Hauteur	VT_X	VT_Y
RDC	3.06	1106,243	1194,635
1	6.12	1076,65	1162,182
2	12.	1006,989	1097,175
3	12.24	935,106	1013,158
4	15.3	843,003	912,948
5	18.36	719,345	791,986
6	21.42	607,168	649,413
7	24.48	455,967	480,969
8	27.54	246,65	165,60

Calcule V_{statique}

$$V_X = 0.7 \times \frac{A.\times I \times S \times D_X.\times Q_X}{R} \times W_T = 0.7 \times \frac{0.1 \times 1.1 \times 1.73 \times 1.1}{5.5} \times 47602.4 = 1268.223 \text{ Kn}$$

 $V_Y = 0.7 \times \frac{A.\times I \times S \times D_Y.\times Q_Y}{R} \times W_T = 0.7 \times \frac{0.1 \times 1.1 \times 1.67 \times 1.1}{5.5} \times 47602.4 = 1224.238 \text{ Kn}$

> Détermination de la force sismique de chaque niveau

Le Tableau 5-17 illustre la répartition des efforts sismiques sur chaque niveau de la structure.

Tableau 5-17:Répartition des efforts sismiques sur chaque niveau de la structure

Niveau	hauteur	FT_X	FT_Y
RDC	3.06	29,69	28,67
1	6.12	60.57	58,48
2	9.18	91.83	88,65
3	12.24	119.99	115,84
4	15.3	151.38	146,15
5	18.36	173.95	167,94
6	21.42	199.20	192,319
7	24.48	222.26	214,578
8	27.54	219.30	211.72

Vérification du coefficient de comportement selon AP-RPA2016

Pour R=5.5 système de contreventement mixte assuré par des voiles et des portiques ductiles.

Les portiques doivent reprendre au moins 25 % de l'effort tranchant d'étage.

Les efforts tranchant repris par le voile suivant (X-X) ET (Y-Y) sont:

Et les rapports entre l'effort normal appliqué sur les voiles et l'effort normal global sont :

$$\begin{cases} N_T = 54584,037 \\ N_{xx} = 15899,986 \\ N_{yy} = 9403 \end{cases}$$

$$\frac{N_{xx}}{NT_X} = \frac{15899.98}{54584.037} = 029 > 20 \%$$

$$\frac{N_{YY}}{NT_Y} = \frac{9403}{54584.037} = 0.17 < 20 \%$$

Donc le choix de R=5.5 n'est pas satisfaisant, on prend R=4, un système de contreventement de structure en portique par des voiles en béton armé.

Les nouveaux résultats du spectre de calcul et les forces sismique à la base sont représentés comme suit.

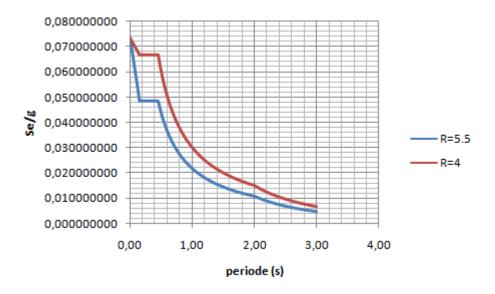


Figure 5-6: spectre de calcul de AP-RPA 2016 (R=5.5 et R=4)

Tableau 5-18: Effort tranchant a la base avec R= 4

Méthode	Modale spectrale		
L'effort tranchant à la base (KN)	V_{Tx}	V_{Ty}	
,	1514,42	1636,93	

➤ Vérification rapide de coefficient de comportement R=4 :

Les efforts tranchants repris par les voiles suivant (X-X) et (Y-Y) sont :

$$\begin{cases} V_{xx} = 1364.61 \\ V_{yy} = 1397,792 \end{cases}$$

Donc les rapports entre l'effort* tranchant appliqué sur les voiles et l'effort globale dans les deux sens sont :

SensXX:
$$\frac{V_{xx}}{VT_X} = \frac{1364.61}{1514.42} = 0.90 \rightarrow 100\%$$

Sens yy :
$$\frac{V_{xx}}{VT_X} = \frac{1397.79}{1693.93} = 0.82 \rightarrow 100\%$$

Le choix de coefficient de comportement R=4 (4b. Système de contreventement de structure en portique par des voiles) est justifié.

La distribution des efforts tranchants de la structure est donnée par le Tableau **5-19**.

Tableau 5-19: La distribution de l'effort tranchant selon AP-RPA2016 avec R= 4

Niveau	Hauteur (m)	$V_x(KN)$	$V_{y}(KN)$
RDC	3,06	1937,94	1636,934
1	6,12	1476,92	1595,248
2	9,18	1384,449	1391,402
3	12,24	1284,304	1087
4	15,3	1155,131	892,924
5	18,36	986,697	658,448
6	21,42	834,829	830,892
7	24,48	624,451	428
8	27,54	333,948	227,61

5.9 Comparaison des forces sismiques:

Tableau 5-20: Comparaison de l'effort tranchant à la base.

Méthode modale spectrale	AP-R <i>PA2016</i>		RPA99/2003		
L'effort tranchant à la base (KN)	E_x	$E_{\mathcal{Y}}$	E_x	$E_{\mathcal{Y}}$	
oust (KtV)	1514.42	1636.93	1937.94	2065.37	

A partir du Tableau 5-20 on observe que les efforts tranchants à la base selon le RPA99/2003 sont supérieurs à ceux d'AP- RPA2016, avec une différence de 20%.

5.10 Comparaison de la réponse du poteau plus sollicité :

\triangleright Sous la combinaison E_x :

Tableau 5-21: Effort tranchant maximal

Hauteur (m)	Effort tranchant (kn)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	6.056	4.7
6.12	3.106	2.39
9.18	6.4	4.94
12.24	9.76	7.58
15.3	10.21	7.93
18.36	11.32	8.77
21.42	11.04	8.53
24.48	11.72	9.1
27.54	6.62	5.15

Tableau 5-22: Moment maximal

Hauteur (m)	Moment (kn.m)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	19.75	15.35
6.12	9.82	7.61
9.18	6.4	6.65
12.24	10.33	8.01
15.3	9.09	7.05
18.36	9.32	7.23
21.42	8.56	6.63
24.48	9.06	7.03
27.54	12.075	9.9

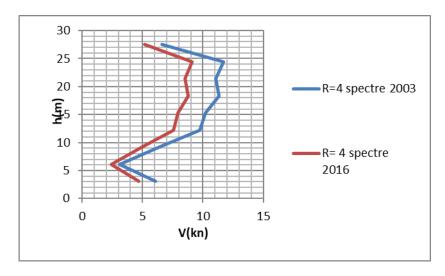


Figure 5-7: Effort tranchant maximal

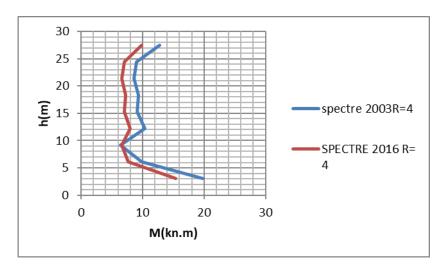


Figure 5-8: Moment maximal

\triangleright Sous la combinaison E_y :

Tableau 5-23: Effort tranchant maximal

Hauteur (m)	Effort tranchant (kn)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	0.58	0.43
6.12	0.392	0.313
9.18	0.66	0.52
12.24	1.02	0.81
15.3	1.073	0.85
18.36	1.14	0.935
21.42	1.17	0.908
24.48	1.22	0.97
2754	0.66	0.52

Tableau 5-24: Moment maximal.

Hauteur (m)	Moment (kn.m)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	1.89	1.49
6.12	1.07	0.85
9.18	0.85	0.67
12.24	1.06	0.84
15.3	0.94	0.74
18.36	0.96	0.76
21.42	0.88	0.7
24.48	0.94	0.75
2754	1.28	1.01

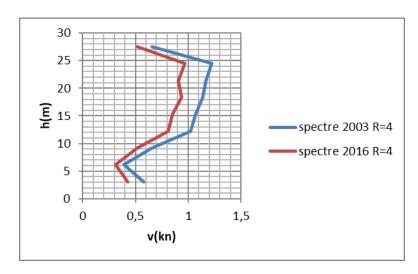


Figure 5-9: Effort tranchant maximal.

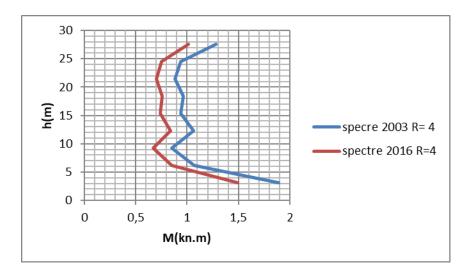


Figure 5-10: Moment maximal.

➤ Sous la combinaison (G+Q+1.2E) et (G+Q+1.3E) :

Tableau 5-25: Effort tranchant maximal.

Hauteur (m)	Effort tranchant V (kn)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	-4.64	-6.26
6.12	-6.75	-7.42
9.18	-1.76	-3.40
12.24	6.66	4.36
15.3	5.30	2.56
18.36	7.86	4.81
21.42	5.85	2.87
24.48	8.35	5.21
2754	9.63	7.85

Tableau 5-26: Moment maximal

Hauteur (m)	Moment M (kn.m)	
	Selon RPA 99/2003	Selon AP-RPA 2016
3.06	19.23	23.62
6.12	18.65	17.81
9.18	16.45	15.67
12.24	19.85	18.56
15.3	21.60	19.82
18.36	23.36	21.18
21.42	23.78	21.46
24.48	24.02	21.59
2754	13.96	10.80

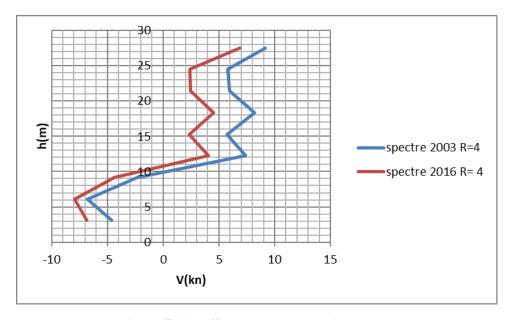


Figure 5-11: Effort tranchant maximal.

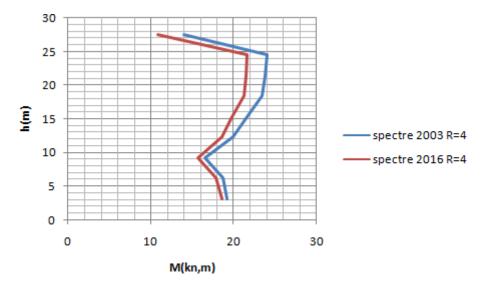


Figure 5-12: Moment maximal

REMARQUE: Lorsque nous examinons les résultats des deux réglementations, nous concluons que les résultats liés à le AP- RPA 2016 sont réduits par rapport à ceux de RPA99/ 2003 et cela est dû à une raison évidente qui est le changement de forme de spectre de calcul.

5.11 Justification de la sécurité

5.11.1 Justification vis à vis à des déplacements

- > Vérification des déplacements
- Selon RPA 99/2003

Tableau 5-27:Vérification de la déformation selon RPA 2003

Niveau	U ₁ (cm)	<u>U</u> ₂ (cm)	U ₁ × R (cm)	U ₂ × R (cm)	$\Delta \mathbf{U}_1 \times \mathbf{R}$ (cm)	ΔU ₂ × R (cm)	0.01 hk (cm)	$\Delta U_I \times \mathbf{R} \leq 0.01 \ hk$ (cm)		
Etage 8	0.9037	0.2079	3.6148	0.8316	0.46	0.46	3.06			
Etage7	0,7882	0,0929	3.1528	0.3716	0,51	0,05	3.06			
Etage6	0,6604	0,078	2.6416	0,312	0,52	0,16	3.06			
Etage5	0,5302	0,0378	2.1208	0,1512	0,50	0,05	3.06			
Etage4	0,4036	0.0483	1.6144	0,2028	0,47	0,06	3.06	Condition		
Etage3	0,2853	0,0334	1.1412	0,1336	0,42	0,04	3.06	Vérifie		
Etage2	0,1788	0,035	0.7152	0,1792	0,35	0,09	3.06			
Etage 1	0.0907	0.022	0.3628	0.088	0.24	0.22	3.06			
RDC	0.0285	0.0078	0.114	0.312	0.11	0.31	3.06			

Avec:

U₁: déplacements d'étage selon X-X multiplie par 1.02 (majoration)

U2: déplacements d'étage selon Y-Y

U1×R: déplacements d'étage selon X-X

U₂×R: déplacements d'étage selon Y-Y

 $\Delta U \times R$: déplacements inter étage

• SELON AP-RPA 2016

Tableau5-28: Vérification de la déformation selon AP-RPA 2016

Niveau	U ₁ (cm)	U2(cm)	$U_1 \times \frac{R}{Q}$ (cm)	$U_2 \times \frac{R}{Q}$ (cm)	ΔU_1 $\times \frac{R}{Q}$ (cm)	$\Delta U_2 \times \frac{R}{Q}$ (cm)	0.015 hk (cm)	$\frac{\Delta}{U_I \times \frac{R}{\varrho}} \leq 0.015 \ hk \ (\text{cm})$		
Etage 8	0.6936	0.1627	2.522	0.6591	0.30	0.39	4.59			
Etage7	0,6115	0,0722	2.2236	0.26181	0,36	0.041	4.59			
Etage6	0,5122	0,0606	1.8625	0,2203	0,36	0.02	4.59			
Etage5	0,4113	0,0449	1.4956	0.1632	0,13	0,014	4.59			
Etage4	0,3758	0.0375	1,3665	0,1363	0,56	0,039	4.59	Condition Vérifie		
Etage3	0,2214	0,0267	0.8050	0,097	0.30	0,02	4.59	Verme		
Etage2	0,1388	0,0274	0.5047	0,099	0,24	0,025	4.59			
Etage 1	0.0704	0.0176	0.256	0.074	0.017	0.01	4.59			
RDC	0.0752	0.0176	0.2734	0.064	0.27	0.064	4.59			

Avec:

 U_1 : déplacements d'étage selon X-X multiplie par 1.02 (majoration)

 U_2 : déplacements d'étage selon Y-Y

 $U1 \times \frac{R}{Q}$: déplacements d'étage selon X-X

 $U_2 \times \frac{R}{Q}$: déplacements d'étage selon Y-Y

 $\Delta U \times \frac{R}{Q}$: déplacements inter étage

REMARQUE:

On note 'qu'il y'as toujours une diminution de valeur de déplacement inter étage de AP-RPA RPA 2016 par rapport aux RPA99/ 2003 ainsi une nouvelle formule d'amplification de déplacement apparaît dans nouveau code, qui est $U \times \frac{R}{o}$.

Egalement la condition de vérification d'acceptation déplacement inter étage a été légèrement révisé.

5.11.2 Justification du joint sismique

• Vérification Selon RPA 99/2003

On suppose qu'on a le même bâtiment voisin donc

$$dmin = 15mm + (\delta 1 + \delta 2) mm \ge 40 mm$$
.

$$dmin = 15mm + (36.14 + 36.14) mm \ge 40 \text{ mm}$$

$$dmin = 87.28 \ge 40 \ mm$$

On prend d = 90mm

Vérification selon AP-RPA 2016

$$dmin = \sqrt{\delta 1^2 + \delta 2^2} mm \ge 40 mm.$$

$$dmin = \sqrt{27.74^2 + 27.74^2} \ge 40 \ mm.$$

dmin= 39.23 mm

On prend d=40 mm

REMARQUE:

Avec le retour d'expérience les intervenants ont remarqués qu'il y'a une pénalité ce que concerne la largeur des joints sismique entre 2 blocs ce qu'il a obligé de modifie la formule pour extraire la largeur de joint sismique présenté par :

dmin =
$$\sqrt{\delta 1^2 + \delta 2^2} mm \ge 40 \ mm$$
.

Donc avec ce nouveau code on a remarqué que la largeur de joint sismique a été réduite presque 45 % par rapport au RPA99/2003.

5.11.3 Justification de la stabilité au renversement

• Vérification selon RPA 99/2003

Niveau	Hauteur	FT_X (kn)	FT_{Y} (kn)	MT _x (kn.m)	MT _y (kn.m)	$E_{X}(m)$	E _{Y(} m ₎
RDC	3.06	50.04	55.22	153.12	168.97	0.073	0.076
1	6.12	119.04	110.92	728.52	678.83		
2	9.18	123.75	144.40	1136.025	1325.59		
3	12.24	162.13	173.46	1984.47	2123.15		
4	15.3	219	210.19	3350.7	3215.90		
5	18.36	201	248.50	3690.36	4562.46		
6	21.42	270.84	293.65	5801.39	6289.98		
7	24.48	370.47	544.43	9069.10	13327.64		
8	27.54	430.69	287.276	11861.20	7911.11		

$$Ex = \frac{\sum_{1}^{9} Mx}{Ms}$$

$$Ey = \frac{\sum_{1}^{9} My}{Ms}$$

$$EX = \frac{37774.88}{54584 \times 1.1 \times 8.6} = 0.073$$

$$E_{Y} = \frac{39603}{54584 \times 1.1 \times 8.6} = 0.076$$

$$\begin{cases} Ex \le 1.5 \\ Ey \le 1.5 \end{cases}$$
Condition vérifié

Donc pas de problème de renvèrsement

Avec:

FT : Force sismique de chaque étage

MT : Moment fléchissent de chaque étage

Ms: Moment stabilisent

$$Ms = N_T \times \frac{bx}{2}$$

 $N_{T:}$ effort normale a la base majorée par 10% (l'entrer du poids de fondation et le poids de remblai).

• Vérification selon AP-RPA2016

Niveau	Hauteur	FT_X (kn)	FT_{Y} (kn)	MT _x (kn.m)	MT _y (kn.m)	E _X (m)	E _Y (m)
RDC	3.06	30	32.45	91.80	99.29	0.041	0.044
1	6.12	70	65.01	428.40	397.86		
2	9.18	71	84.02	651.78	771.30		
3	12.24	91.97	100.21	1125.71	1226.57		
4	15.3	123.69	120.96	1892.45	1850.68		
5	18.36	112.18	142.57	2059.62	2617.58		
6	21.42	151.2	169.41	3238.70	3628.76		
7	24.48	209.31	314.4	5123.90	7696.51		
8	27.54	246.65	165.60	6792.74	4560.62		

$$Ex = \frac{\sum_{1}^{9} Mx}{Ms} = 0.041$$

$$Ey = \frac{\sum_{1}^{9} My}{Ms} = 0.044$$

$$\begin{cases} Ex \le 1.75 \\ Ey \le 1.75 \end{cases}$$

Condition vérifié Avec :

FT: force sismique de chaque étage

MT: moment fléchissent de chaque étage

Ms: Moment stabilisent

$$Ms = N_T \times \frac{bx}{2}$$

 $N_{T:}$ effort normale a la base majorée par 10% (l'entrer du poids de fondation et le poids de remblai).

REMARQUE:

Les changements qui ont été apparus par la nouvelle réglementation c'est :

Toujours une réduction de valeurs de renversement celles de AP-RPA2016 par rapport de RPA 99/2003.

Le coefficient de renversement a été légèrement augmenté avec un pourcentage de 33 %.

5.12 Conclusion

A travers les recherches comparatives de deux réglementations nous relevons les points suivant:

Le AP-RPA 2016 et RPA 99/2003 adoptent les mêmes : masse sismique

Le RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016 adoptent les mêmes actions sismiques horizontales EX et EY et aussi présentent les mêmes combinaisons d'action a part pour Les poteaux dans les ossatures auto stables, la combinaison est remplacée.

De • G + Q
$$\pm$$
 1.2 E vers • G + Q \pm 1.3 E

L'effort tranchant à la base calculé par la méthode modale spectral selon AP-RPA AP-2016 est inferieur que le RPA 99/2003 avec un pourcentage de 20% Sous les combinaisons sismiques.

Toutes les réponses dynamique suivant AP-RPA 2016 ont baissées par rapport aux RPA 99/2003 (effort tranchant, moment, déplacement...)

Il existe une différence dans la justification de sécurité entre les deux réglementations selon la vérification au déplacement inter étage, joint sismique, et le renversement, sachant que toutes ces justifications ont été vérifiées.

Conclusion générale

Le séisme est un évènement très désastreux qui produit des dégâts humains et matériels catastrophiques. Malheureusement on ne peut pas le prédire actuellement et c'est pourquoi nous devons mettre en place des acteurs de la prévention du risque sismique tout particulièrement des règles parasismiques modérées.

A travers cette étude, nous avons un fort intérêt pour la conception sismique d'une structure. Permettez-nous d'approfondir nos connaissances dans de nombreux domaines. En effet, la recherche sismique d'architecture requiert une variété de concepts différents, tels que la dynamique de la structure, ingénierie géotechnique, résistance des matériaux et calculs de béton armé. Ce travail nous permet également prenez du recul et discutez de la façon de réaliser la conception sismique de la structure. C'est pour cela que l'on trouve dans le monde plusieurs règlements concernant le calcul parasismique. (7)

L'Algérie d'une part utilise un code parasismique qui s'appelle RPA99 /2003 et d'autre part elle cherche à améliorer ce code année après année jusqu'une nouvelle réglementation soit fait publie par AP-RPA 2016.

Le but de ce mémoire est de comparer la réglementation algérienne RPA99/2003 avec AP-RPA 2016 pour cela on a débuté d'établir les concepts de base de premier code puis on a mentionné les révisions qui ont été apporté par le deuxième code et on a fini par faire une étude comparative entre les deux codes pour un cas d'un bâtiment de 08 étages en béton armé.

A travers ce mémoire, nous pouvons voir que les objectifs de ces deux codes sont les mêmes, et globalement, les méthodes et hypothèses sont similaires. Cependant, il existe certaines différences à noter. À partir de l'étude comparative faite dans ce projet de fin d'étude, on conclu les points de divergence principaux suivants :

Les vitesses des ondes de cisaillement pour le RPA 99/2003 sont prises pour des profondeurs de 10 à 20 premiers mêtre par contre dans le AP-RPA 2016 la profondeur est jusqu'à 30 mêtre.

Le RPA 99/2003 préconise deux périodes caractéristiques de sol par contre AP-RPA 2016 adopte 3 périodes caractéristiques.

Selon le RPA 99/2003 l'étude de sol est faite pour les constructions en R+2 au maximum ou 11m de hauteur moyenne par contre le AP-RPA 2016 exige que l'étude est faite pour les constructions en R+1 au maximum ou 8m de hauteur moyenne.

Pour les structures irrégulière il s'est avéré qu'il y'avait un changement légère sur la condition d'application de la méthode statique équivalente et la zone II a été divisé en deux zones A et B.

Concernant les spectres, la valeur de la réponse dynamique de chaque site du sol entre les deux règlementations a été bien changée. Nous avons vu que les valeurs de réponses dynamique de la réglementation AP-RPA 2016 ont été réduites par rapport du RPA 99/2003

Les valeurs de coefficient d'accélération de la zone, coefficient d'amplification dynamique, coefficient de qualité et facteur de comportement dynamique sont changé dans le AP-RPA 2016 par rapport au RPA 99/2003 avec l'ajout d'un nouveau coefficient de site (s).

La formule principale de la méthode statique équivalente et le spectre de réponse suivent le AP-RPA2016 a été changé par rapport a celle du RPA 99/2003.

On a observé que Le AP-RPA 2016 et RPA 99/2003 adoptent la même masse sismique.

Le RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016 adoptent les mêmes actions sismiques horizontales EX et EY et aussi présentent les mêmes combinaisons d'action a part pour les poteaux dans les ossatures auto stables, la combinaison est remplacée

De • G + Q
$$\pm$$
 1.2 E vers • G + Q \pm 1.3 E

L'effort tranchant à la base calculé par la méthode modale spectral selon AP-RPA 2016 est Inferieur que le RPA 99/2003 avec un pourcentage de20% Sous les combinaisons sismiques.

Tous les repenses dynamiques suivant AP-RPA 2016 sont diminuées par rapport aux RPA 99/2003 (effort tranchant, moment, déplacement)

Existence d'une différence dans la justification de sécurité entre les deux réglementations selon:

La vérification au déplacement inter étage, joint sismique et le renversement.

Les RPA 99/2003 et le AP-RPA 2016 adopte un seul spectre de réponse par contre les valeurs du spectre de réponse du RPA 99/2003 sont supérieures à celles des AP-RPA 2016.

Bibliographie

- 1. CNERIB.REGLEMENT PARASESMIQUE ALGERIENNE 2016. ALGER: s.n., 2016.
- 2.. Reglement parasismique algériens 99 VERSION 2003. Alger: s.n., 2003. p. 101.
- 3. **bruno., yvan.***le grand guide des constructions des maçonerie.* paris : s.n., 2018. p. 62.
- 4. **SaintJean, Claude.***Introduction aux règles de construction parasismique.* [éd.] Eyrolles. 2014. p. 291.
- 5. **Aribi, messaoud.** Règles parasismiques algériennes, révision, articles, défaillances, propositions. *CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DES REGLES PARASISMIQUES ALGERIENNES*. 59, p. 2018.
- 6. **Merah, A et kahouadji, N.** Etude paramétrique comparative de la conception et du dimensionnement parasismique d'une structure selon le règlement algérien RPA2003 et l'eurocode 8. *tlemcen*. Mémoire, 2019, Vol. université ABOU-BEKR-BELKAID-TLEMCEN, 101.
- 7. **Baguet, Arnaud.**Étude comparative d'un bâtiment suivant les règles. France : s.n., 2016. p. 215.
- 8. **Djallel, LEBOUAZDA et Saad, DARDOUR.** *Etude comparative de l'RPA 99 version 2003 avec l'ubc 97 et.* M'sila : s.n., 2019. p. 109.

Annexes

